

# Comité Bouliste Départemental de la HAUTE-LOIRE

## PLAN DE DÉVELOPPEMENT



**2016-2020**



**« Pour la survie du sport-boules ! »**

**PROJET**

22 rue du Val Fleuri  
43750 VALS-PRES-LE-PUY

04 71 02 84 85

[contact@cbd43.fr](mailto:contact@cbd43.fr)

[www.cbd43.fr](http://www.cbd43.fr)



# SOMMAIRE

<b>I.</b>	<b>ÉTAT DES LIEUX ET ANALYSE .....</b>	<b>1</b>
<b>II.</b>	<b>OBJECTIFS.....</b>	<b>5</b>
<b>III.</b>	<b>ACTIONS.....</b>	<b>7</b>
	a. Création des conditions nécessaires au développement.....	7
	b. Promotion .....	12
	c. Séances découverte/initiation .....	14
	d. Fidélisation.....	16
<b>IV.</b>	<b>POLITIQUE INCITATIVE.....</b>	<b>19</b>
<b>V.</b>	<b>ANNEXES .....</b>	<b>23</b>
	a. Organigramme .....	23
	b. Budget .....	24
	c. Comparaison des politiques.....	25
	d. Comparaison des politiques par ASB .....	27
	e. Charte de fonctionnement.....	28
	f. Formulaire de création d'une École de Jeunes Boulistes .....	29
	g. Convention de partage de boulodrome .....	30
	h. Atouts de la Boule Lyonnaise .....	31
	i. Affiches d'invitation et prospectus .....	32



# I. ÉTAT DES LIEUX ET ANALYSE

## Un déclin perpétuel

Effectifs du CBD de la Haute-Loire en chute constante :

- apogée en 1979 : 3 000 boulistes, dont 370 jeunes ;
- 1985 : plus que 139 jeunes ! ;
- 2008 : 1 623 licenciés ;
- 01/05/2015 : 1 057 licenciés, dont 78 jeunes. Situation alarmante ! **Perte de 35% en 7 ans !**

Nombres d'ASB actives également en baisse : 54 en 2010 et 46 en 2015 !

Perte de boulodromes couverts importants : Yssingaux (8 jeux) et Beauzac (4 jeux).

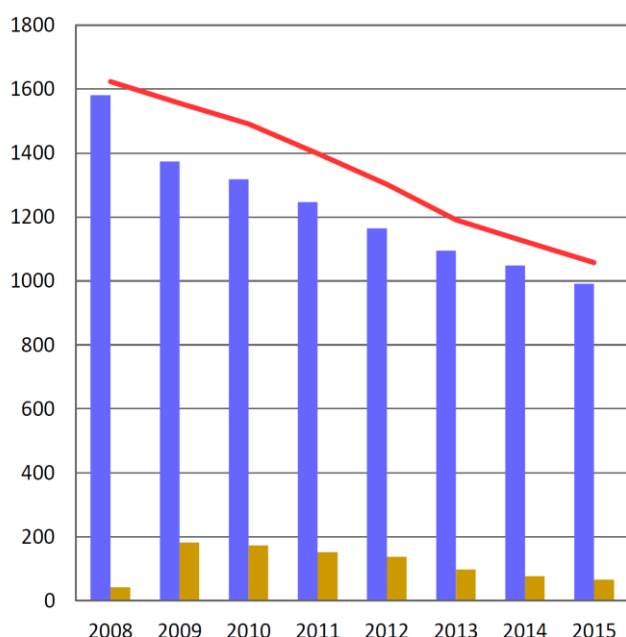
De plus en plus de concours annulés ou incomplets. Beaucoup de pointeurs se plaignent de ne pas trouver de tireurs.

### Évolution effectif CBD Haute-Loire (au 01/05/2015)

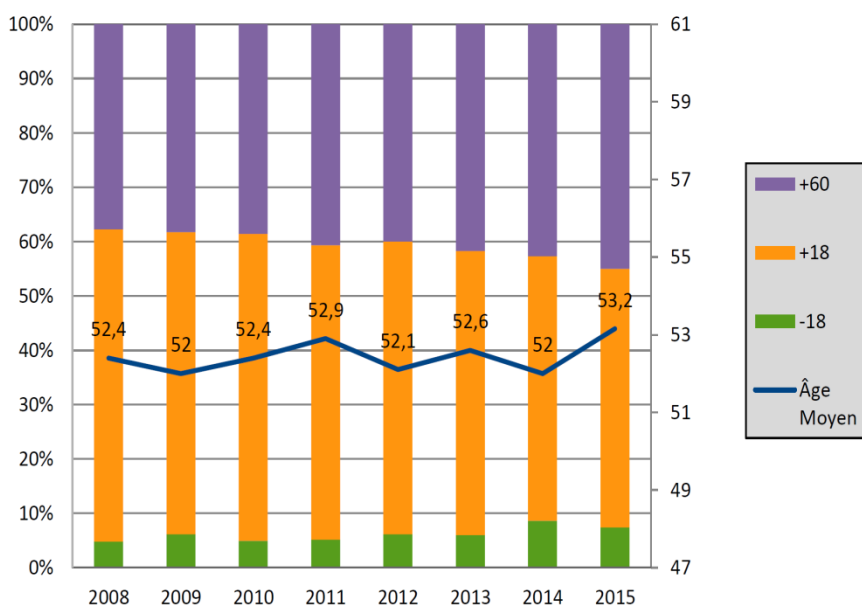
	TOTAL			Évolution par rapport à		
	M	F	Total	N-1	2012	2008
2008	1 458	165	1 623			
2009	1 392	164	1 556	-4,1%		-4,1%
2010	1 338	153	1 491	-4,2%		-8,1%
2011	1 258	141	1 399	-6,2%		-13,8%
2012	1 167	135	1 302	-6,9%		-19,8%
2013	1 058	133	1 191	-8,5%	-8,5%	-26,6%
2014	984	140	1 124	-5,6%	-13,7%	-30,7%
2015	943	114	1 057	-6,0%	-18,8%	-34,9%

	JEUNES		ADULTES			
	-18	Part	+18	Part	+60	Part
2008	77	4,7%	934	57,5%	612	37,7%
2009	95	6,1%	865	55,6%	596	38,3%
2010	74	5,0%	842	56,5%	575	38,6%
2011	72	5,1%	758	54,2%	569	40,7%
2012	80	6,1%	701	53,8%	521	40,0%
2013	71	6,0%	623	52,3%	497	41,7%
2014	97	8,6%	547	48,7%	480	42,7%
2015	78	7,4%	503	47,6%	476	45,0%

Effectif total



Répartition selon l'âge



COMPÉTITION LOISIR TOTAL

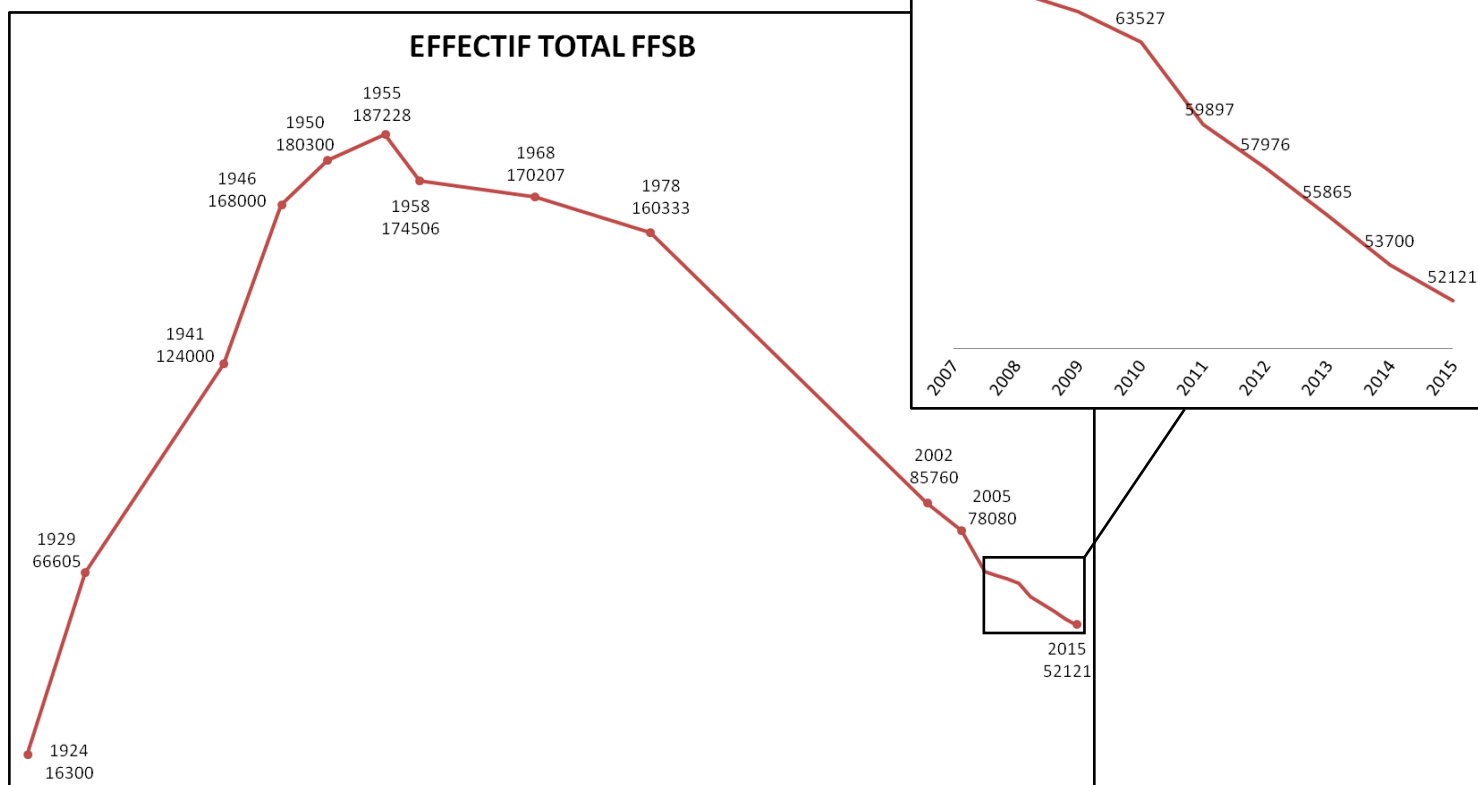
La Haute-Loire fait partie des départements les plus touchés :

### Évolution effectif FFSB par CBD (au 01/05/2015)

CBD	2008	2012	2015	Évolution 2012	Évolution 2008
SOMME	147	160	175	9,4%	19,0%
LOIRE-ATLANTIQUE	417	383	464	21,1%	11,3%
NORD	157	168	173	3,0%	10,2%
ALPES	887	944	906	-4,0%	2,1%
INDRE-ET-LOIRE	108	113	108	-4,4%	0,0%
LANDES-PYREN.-AT.	256	243	256	5,3%	0,0%
CHARENTE-MARITIME	325	321	305	-5,0%	-6,2%
CORREZE	237	219	222	1,4%	-6,3%
HAUTES-PYRENEES	239	229	222	-3,1%	-7,1%
VAL-DE-MARNE	182	177	169	-4,5%	-7,1%
AUDE	422	429	391	-8,9%	-7,3%
VIENNE	250	252	231	-8,3%	-7,6%
AINSE	292	312	268	-14,1%	-8,2%
GARD	515	522	470	-10,0%	-8,7%
HERAULT	1 008	1 087	913	-16,0%	-9,4%
SAONE-ET-LOIRE	2 255	2 078	2 008	-3,4%	-11,0%
CHER	230	184	204	10,9%	-11,3%
FRANCHE COMTE N.	608	622	534	-14,1%	-12,2%
TARN-ET-GARONNE	398	374	349	-6,7%	-12,3%
CALVADOS MANCHE	267	228	233	2,2%	-12,7%
DORDOGNE	167	134	145	8,2%	-13,2%
DROME	3 245	2 920	2 814	-3,6%	-13,3%
LOT-ET-GARONNE	177	169	153	-9,5%	-13,6%
ARDECHE	3 163	3 104	2 729	-12,1%	-13,7%
LOIRET LOIR-ET-C	247	245	213	-13,1%	-13,8%
MEURTHE-ET-M.	239	247	205	-17,0%	-14,2%
ARIEGE	345	301	294	-2,3%	-14,8%
JURA	649	619	550	-11,1%	-15,3%
AIN	5 931	5 377	4 961	-7,7%	-16,4%
TARN	409	394	339	-14,0%	-17,1%
CHARENTE	223	239	184	-23,0%	-17,5%
VENDEE	142	124	117	-5,6%	-17,6%
ISERE	6 225	5 325	5 121	-3,8%	-17,7%
VAUCLUSE	557	511	457	-10,6%	-18,0%
INDRE	151	123	123	0,0%	-18,5%
NIEVRE	267	259	217	-16,2%	-18,7%
SEINE-ET-MARNE	474	447	385	-13,9%	-18,8%
ALLIER	807	737	653	-11,4%	-19,1%
HAUTE-GARONNE	1 042	922	833	-9,7%	-20,1%

PAS-DE-CALAIS	277	245	220	-10,2%	-20,6%
ESSONNE	360	300	283	-5,7%	-21,4%
GERS	314	289	245	-15,2%	-22,0%
GIRONDE	265	213	206	-3,3%	-22,3%
AVEYRON	383	352	297	-15,6%	-22,5%
HAUTE-SAVOIE	1 226	1 062	940	-11,5%	-23,3%
RHONE	10 837	9 511	8 316	-12,6%	-23,3%
LOT	411	336	315	-6,3%	-23,4%
CANTAL LOZERE	273	253	207	-18,2%	-24,2%
SARTHE	451	347	340	-2,0%	-24,6%
EURE ORNE	409	247	306	23,9%	-25,2%
COTE-D'OR	333	254	245	-3,5%	-26,4%
SAVOIE	2 245	1 867	1 644	-11,9%	-26,8%
VOSGES	201	170	147	-13,5%	-26,9%
SEINE-MARITIME	145	111	105	-5,4%	-27,6%
LOIRE	5 231	4 290	3 784	-11,8%	-27,7%
PUY-DE-DOME	845	712	604	-15,2%	-28,5%
YONNE	301	237	215	-9,3%	-28,6%
PYRENEES-ORIENT.	623	560	441	-21,3%	-29,2%
BOUCHES-DU-R.	447	361	307	-15,0%	-31,3%
VAL-D'OISE	255	201	172	-14,4%	-32,5%
EURE-ET-LOIR	247	382	163	-57,3%	-34,0%
<b>HAUTE-LOIRE</b>	<b>1 623</b>	<b>1 302</b>	<b>1 057</b>	<b>-18,8%</b>	<b>-34,9%</b>
HAUTS-DE-SEINE	336	294	214	-27,2%	-36,3%
MARNE ARDENNES	157	137	98	-28,5%	-37,6%
YVELINES	397	278	246	-11,5%	-38,0%
ALPES MARITIMES	1 278	993	772	-22,3%	-39,6%
VAR	526	406	305	-24,9%	-42,0%
MOSELLE	209	122	121	-0,8%	-42,1%
HAUTE-VIENNE CREUSE	338	220	186	-15,5%	-45,0%
SEINE-ST-DENIS	304	185	161	-13,0%	-47,0%
DEUX-SEVRES	149	92	73	-20,7%	-51,0%
GROUP. PARIS SB	255	183	112	-38,8%	-56,1%
OISE	431	222	180	-18,9%	-58,2%

<b>TOTAL FFSB 73 CBD</b>	<b>65 742</b>	<b>57 976</b>	<b>52 121</b>	<b>-10,1%</b>	<b>-20,9%</b>
------------------------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------



## *Les raisons du déclin*

### Niveau national :

- **Sous-médiatisation.**  
La pétanque est mieux dotée avec une couverture sur les grands évènements (La Marseillaise, Masters, concours nationaux et internationaux, etc.)  
Absence dans les médias télévisuels, alors que la société est dominée par l'image. C'est un handicap sérieux pour le recrutement de nouveaux membres et pour notre identification auprès du grand public à qui il faut régulièrement expliquer la différence avec la pétanque.
- **Quête d'identité.**  
Le nom de notre discipline n'est pas suffisamment pertinent pour bien communiquer : peu précis et explicite rendant la différenciation avec la pétanque trop faible, et non universel (beaucoup d'autres termes utilisés : boules, boules, boule lyonnaise, longue, jeu lyonnais, jeu national...)
- **Promotion et communication peu modernes.**  
Tant au niveau fédéral que départemental, l'adaptation aux outils modernes utilisant Internet (e-mail, sites web, réseaux sociaux...) et pouvant être plus porteurs est insuffisante.
- **Mauvaise image.**  
Le phénomène de faible publicité conduit également à une grande difficulté pour changer la façon dont la boule lyonnaise est perçue par une majorité du public qui croit que notre discipline requiert peu d'efforts physiques, qu'elle est destinée aux personnes plus âgées, etc.
- **Longueur de certaines compétitions.**  
Incompatibilité avec les changements de mode de vie de la population. Des concours traditionnels peuvent durer plus de 10 h, certains s'étalant même sur 2 jours consécutifs, ce qui est susceptible de repousser des joueurs ayant d'autres activités et souhaitant passer plus de leur temps en famille.
- **Évolution globale de la société.**  
Essor de la télévision et d'Internet, progrès des moyens de transport, diversification des activités de loisirs, phénomène de zapping et montée de l'individualisme font que la boule lyonnaise n'est plus le sport populaire qui faisait partie du patrimoine nationale, réunissant un public nombreux sur et autour des jeux.

Ces raisons n'expliquent pas tout, elles sont communes à tous les comités et pourtant la perte d'effectifs en Haute-Loire est une des plus importantes.

**Le CBD doit donc prendre sa part de responsabilité dans le manque d'efficacité de ses actions.**

### Niveau départemental :

- **Ciblage trop spécifique.**  
Le plan de développement précédent ne ciblait que les jeunes et trop peu d'ASB. Ses résultats sont assez encourageants mais le nombre de nouvelles jeunes recrues ne compense absolument pas la perte globale de licences. Ce nouveau plan devra donc prendre en compte les joueurs adultes et travailler avec plus d'ASB.
- **Manque d'implication des ASB.**  
Bien que les actions du CBD soient nombreuses et régulières depuis au moins 10 ans pour les catégories jeunes (emploi d'un CTD, interventions en milieu scolaire, politique financière...), le nombre d'écoles de boules actives reste très insuffisant : environ 12% des ASB ! Il est inquiétant de n'avoir que 5 à 6 ASB qui s'investissent pour les jeunes et qui ont signé la convention découlant du plan précédent. De même, le nombre de moniteurs actifs, une douzaine, est faible et aucune ASB n'embauche d'éducateur sportif.
- **Absence d'une volonté d'accueil.**  
Même lorsque les efforts de promotion et d'aide s'intensifient, notamment à l'occasion de la Semaine Nationale du Sport Boules, la quasi-totalité des ASB ne manifeste aucun intérêt pour agir pour le recrutement.

Dans certains cas, et cela est beaucoup plus grave, le rejet du principe d'accueil s'explique par la crainte de voir arriver des « intrus ». Cette attitude contraire à l'esprit associatif et aux valeurs du sport n'est également pas suffisamment prise en compte par le CBD.

- **Absence de dynamisme.**

En raison de l'absence de réelle politique de développement (à tous niveaux hiérarchiques) depuis de nombreuses années, ces ASB sont profondément habituées à simplement gérer l'existant.

De plus le déclin est un véritable cercle vicieux : l'effectif diminuant et la moyenne d'âge augmentant, les dirigeants et sociétaires sont souvent des personnes usées et lassées qui ont parfois beaucoup donné à des moments de leur vie, pour le sport-boules ou dans d'autres domaines, et elles n'ont plus l'envie de consacrer encore du temps au développement de l'ASB et du sport-boules. À l'image d'une évolution sociétale, ces personnes veulent avoir du temps libre pour eux-mêmes et notamment profiter de leur retraite...

- **Manque d'attractivité.**

Le travail de modernisation et de mise en valeur des locaux des associations est insuffisant. Certains sièges ou boulodromes sont « vieillots » et ont besoin d'importantes rénovations. Ils renvoient alors une image du passé qui n'aide pas à attirer de nouveaux pratiquants et à les fidéliser.

- **Accès aux jeux couverts.**

Beaucoup d'ASB souffrent de l'absence de boulodrome couvert dans leur commune et leur développement s'en trouve fortement limité : impossibilité de pouvoir faire pratiquer le sport-boules l'hiver, de participer aux championnats des clubs sportifs ou des clubs -15/-18, d'organiser certaines compétitions, etc.

Au contraire, celles possédant des jeux intérieurs attirent logiquement plus de joueurs et ressentent alors moins le besoin de s'intéresser au développement.

Certaines de ces ASB ne libèrent pas de créneaux horaires pour les séances de découverte/initiation ou les entraînements des écoles de boules le soir. Elles préservent l'accès des jeux aux habitués des après-midis de la semaine. Il est ainsi possible d'observer un véritable phénomène de clientélisme : les consommateurs habituels, générant plus de revenus à la buvette, sont favorisés, ce qui empêche un bon partage des structures, et il est fréquent de voir des boulodromes fermés en soirée.

- **Entente difficile entre ASB.**

Lorsque des ASB sont parvenues à négocier entre elles des accès partagés aux jeux couverts, elles ont pu s'apporter mutuellement des moyens (matériels et humains) et ont ainsi été en mesure de se développer.

Cependant, des conflits peuvent apparaître et entraîner l'arrêt du développement commun, comme cela a pu se produire par exemple avec le CFB Brives-Coubon qui était en pleine réussite jusqu'en 2008. Le CBD n'a sans doute pas agi suffisamment pour empêcher de tels gâchis et favoriser le rapprochement et la bonne cohabitation entre les ASB.

Les sociétés sans structure couverte mais voulant se développer, au sein desquelles peuvent se trouver des dirigeants volontaires et dynamiques, se trouvent alors décourager par ces obstacles.

Ces principaux problèmes qui se sont maintenus pendant une trop longue période, notamment par **manque de stratégie et d'anticipation**, font que la population de pratiquants est vieillissante et en forte diminution.

**Ce plan de développement, dont le contenu est inspiré de méthodes ayant fait leurs preuves dans d'autres ASB ou comités, a pour but de :**

- stopper ce déclin ;
- donner un nouvel élan, impulser une dynamique ;
- structurer les actions entreprises dans le département,

**POUR SAUVER LA BOULE LYONNAISE !**

**Il répond à l'urgence de l'enjeu de survie de notre activité face à la chute vertigineuse de nos effectifs et doit s'inscrire dans une véritable mobilisation générale à laquelle chacun doit prendre part.**

**Nous devons tous être convaincus de son bien-fondé et de la simplicité de la tâche : notre sport a plein d'atouts et il suffit d'être accueillant avec les gens extérieurs et accompagner les néophytes dans leur pratique.**



## II. OBJECTIFS

### RECRUTER

#### Pour la survie du sport-boules !

- **Recruter de nouveaux licenciés** pour **stopper la baisse** puis **augmenter** le nombre de joueurs du CBD.
- **Diversité** la plus large possible pour les publics visés par le recrutement :

#### TOUT LE MONDE PEUT JOUER !

Le sport-boules, c'est pour tous **les âges, tous les sexes, tous les milieux sociaux, tous les profils physiques...** Chacun peut trouver son plaisir grâce aux atouts de la boule lyonnaise (*cf. Annexe*).

Pourtant, il doit être fait un **effort particulier en direction des jeunes** pour plusieurs raisons :

- diminuer la moyenne d'âge élevée de notre sport ;
- obtenir des boulistes de bon niveau (apprentissage plus facile à cet âge, meilleure condition physique...);
- public plus facile à attirer car en demande de sport, d'activité ;
- bénéfiques sur le long terme : en cas d'arrêt de pratique, ces jeunes seront plus tard des adultes ayant déjà pratiqué ce sport ou au moins eu connaissance de son existence et seront plus facile à recruter de nouveau.

Mais il est interdit de se contenter de recruter uniquement chez les jeunes : il faut **cibler les adultes !**

S'intéresser par exemple aux sportifs en reconversion (anciens footballeur, basketteurs, rugbymen, etc.), aux retraités, au sport adapté, etc., et en allant **prospector** notamment dans des associations et entreprises locales.

- **Mettre en place des actions et proposer des activités communes aux différents types de pratiquants.**

Pour :

- éviter que les pratiquants soient trop cloisonnés dans leur catégorie ou leur type de pratique ;
- éviter tensions ou conflits pouvant exister entre eux ;
- lutter contre l'esprit de clan et améliorer l'harmonie des pratiquants ;
- donner une meilleur image de notre sport ;
- ne pas dégoûter les nouveaux venus ;
- empêcher qu'un type de pratique domine l'autre et maintenir la diversité des pratiques.

Pour réussir ce recrutement, cela exige de se fixer parallèlement un autre objectif :

### IMPLIQUER LES ASB

- **Susciter et veiller à l'implication sur le long terme des ASB dans le développement.**

Le CBD peut faire sa part dans le recrutement direct mais l'ASB reste le 1<sup>er</sup> maillon, la base de tout développement puisqu'elle-seule est connue localement et pourra accueillir et faire jouer les nouveaux pratiquants.

- **Lutter contre l'immobilisme actuel.**

Sauf à accepter de laisser mourir notre activité, il n'est pas raisonnable de se contenter de gérer l'existant.

Pour réaliser ces objectifs, le CBD agira donc de deux manières :

- **directement** : actions en relation directes avec de nouveaux joueurs potentiels qui seront ensuite orientés vers des ASB ayant des capacités d'accueil et de formation ;
- **via les ASB** : inciter fortement et aider les ASB à mettre en place des actions favorables au recrutement.

Étant donnée la médiatisation très faible du sport-boules, il n'est pas permis d'attendre que de nouvelles personnes intéressées pour pratiquer ce sport viennent d'elles-mêmes frapper à la porte des ASB, et le CBD et les ASB devront donc **faire de la prospection et aller à la rencontre des joueurs potentiels** selon les méthodes décrites plus loin.

D'autre part, en raison de l'urgence et de certaines réticences à accueillir de nouveaux membres, le CBD met en place une **politique incitative** sur 3 volets : financier, sportif et administratif (*cf. chapitre IV*).

Les **indicateurs de réussite** de ces objectifs sont naturellement le nombre de nouveaux licenciés chaque année, l'évolution de l'effectif total des licenciés, le nombre d'écoles de boules, le nombre de clubs sportifs, le nombre de moniteurs actifs, dont les éducateurs sportifs embauchés, et le nombre d'ASB impliquées dans le développement (respect de la charte, nombre d'actions organisées, évolution de leur effectif...)

Les **résultats souhaités** par le CBD pour la 1<sup>re</sup> année de l'olympiade (à la fin de la saison 2016-2017) sont les suivants :

- effectif total de 1 100 joueurs minimum ;
- au moins 10% de jeunes (110) ;
- au moins 14% de féminines (154) ;
- au moins 45 ASB actives ;
- au moins 8 écoles de boules ;
- au moins 4 clubs sportifs ;
- au moins 18 moniteurs actifs, dont 2 éducateurs sportifs embauchés ;
- au moins 12 ASB impliquées dans le développement du sport-boules.

Tandis que pour la fin de l'olympiade (2020), les objectifs sont les suivants :

- effectif total de 1 200 joueurs minimum ;
- au moins 12% de jeunes (144) ;
- au moins 18% de féminines (216) ;
- au moins 45 ASB actives ;
- au moins 12 écoles de boules ;
- au moins 6 clubs sportifs ;
- au moins 25 moniteurs actifs, dont 4 éducateurs sportifs embauchés ;
- au moins 18 ASB impliquées dans le développement du sport-boules.

Ces chiffres seront affinés à chaque révision de ce plan après le bilan des saisons écoulées.

### **III. ACTIONS**

Afin d'être en capacité de mettre en place des actions efficaces et d'être en situation de pouvoir se développer, le CBD et les ASB doivent tout d'abord **s'organiser** en ce sens aux niveaux de leur **fonctionnement** respectif et de leur **relation**.

Les actions s'articuleront ensuite autour de **3 axes** :

- **Promouvoir le sport-boules.**
- **Prospecter de nouveaux joueurs, puis leur faire découvrir ce sport ET les initier.**
- **Fidélisation des nouveaux pratiquants.**

Elles devront être nombreuses, fréquentes, de diverses formes et avoir lieu durant toute l'année.

Il faudra également intensifier les efforts de manière plus ponctuelle lors d'opérations d'envergure, notamment lors de la **Semaine Nationale du Sport Boules** (début septembre).

#### **a. Création des conditions nécessaires au développement**

##### ***Organisation du CBD***

Création de la **Commission Départementale Développement (CDD)** pour notamment :

- informer de la mise en place du plan de développement ;
- diffuser massivement son contenu ;
- vérifier son application sur le département ;
- proposer de le mettre à jour selon les besoins ;
- aider les ASB dans leurs démarches et actions.

Maintien de l'emploi d'un **Conseiller Technique Départemental (CTD)**. Éducateur sportif breveté d'État, il est une pièce maîtresse du développement à tous les niveaux pour ses compétences techniques et pédagogiques. Il intervient notamment auprès des publics à recruter lors des séances découverte/initiation et anime l'**Équipe Technique Départementale (ETD)** pour la formation initiale et continue des moniteurs des ASB.

Maintien de l'emploi d'une **secrétaire administrative** pour le bon fonctionnement des actions de développement du CBD et des ASB à travers un soutien professionnel aux bénévoles.

Le plan de développement précédent est remplacé par celui-ci. La « convention Jeunes » qui en découlait est supprimée mais les ASB formant des jeunes doivent remplir le **formulaire de création d'une École de Jeunes Boulistes (EJB)** (*cf. Annexe*).

Le travail de la CDD sera principalement consacré aux **adultes**. Ainsi, la CDD travaillera en relation avec la **Commission Départementale Jeunes (CDJ)** et lui déléguera une grande partie de ce qui concerne les jeunes, tout en proposant des actions mélangeant les 2 catégories et en veillant à l'harmonisation et la cohérence de l'ensemble des actions menées, ainsi qu'à la mutualisation éventuelle de certains moyens.

Le rôle des **moniteurs** est d'une importance cruciale dans le développement, pour leurs compétences pour former les nouveaux joueurs et animer les EJB et les clubs sportifs. C'est pourquoi le CBD organisera la formation initiale de moniteurs avec délivrance de diplômes et s'occupera de leur formation continue.

De plus, le CBD nommera chaque année les **moniteurs de zone**. Après avoir défini des zones territoriales au sein du département, il choisira des personnes titulaires au minimum d'un Brevet Fédéral 2<sup>e</sup> niveau pour intervenir dans les ASB qui en font la demande pour les aider dans des séances découverte/initiation (*cf. page 14*) ou des entraînements, et pour soutenir ou remplacer d'autres moniteurs. Les moniteurs de zone seront défrayés par le CBD pour chacune de leurs interventions, selon des tarifs fixés par le comité directeur.

Le CBD désignera un **responsable des Féminines** à l'intérieur de la **Commission Départementale Sportive** afin de gérer les activités de ce secteur peu développé actuellement, la part de féminines étant très faible : 10,8% au 01/01/15. Le développement de ce secteur est essentiel car cela permettra au monde bouliste de s'ouvrir davantage et de ne pas

être perçu comme restreint aux hommes. Ceux-ci pourront alors faire partager leur passion à leur compagne et leurs enfants, ce qui les incitera à ne pas diminuer, voire arrêter, leur pratique pour des raisons familiales.

Des évolutions dans les compétitions concernant les féminines devront également être proposées pour **s'adapter aux profils de nos pratiquantes** qui sont à l'heure actuelle majoritairement des pointeuses. Par conséquent, tout en accentuant la formation au tir, la **valorisation du point** dans les activités des féminines est une des clés pour un recrutement plus important et une plus grande fidélisation dans cette catégorie.

### **Organisation des ASB**

Le CBD souhaite impulser une **nouvelle dynamique** dans les ASB en les accompagnant dans la rédaction de leur projet associatif, la formation des professionnels et le soutien des bénévoles. Pour cela, il met à disposition des ASB ses employés (CTD et secrétaire administrative).

Toujours dans un souci d'efficacité du plan et d'implication des ASB dans le développement, le CBD met en place une **Charte de fonctionnement** (cf. *Annexe*) que les ASB devront respecter. Ce document permettra d'améliorer les relations ASB-CBD en expliquant la base du fonctionnement attendu et en leur expliquant comment s'organiser pour réussir à se développer.

Parmi ces obligations, une est essentielle : l'ASB doit nommer en son sein une commission développement ou au moins un référent dont le nom et les coordonnées seront portés à la connaissance de la CDD.

Ce **Référent Développement (RD)** de l'ASB fait le lien avec le CBD pour les actions de développement (promotion, prospection de nouveaux pratiquants, mise en place de séances découverte/initiation, fidélisation).

De plus, les ASB sont vivement encouragées à créer une **EJB** et un **club sportif** tout en ayant un nombre suffisant de **moniteurs** qui pourront apporter une aide technique et pédagogique indispensable au développement. Pour encourager les volontaires, les moniteurs peuvent être défrayés et un éducateur sportif breveté d'État peut aussi être embauché.

### **Gestion des boulodromes couverts**

Le boulodrome couvert est une **condition nécessaire au développement**. Par sa présence, toutes les actions décrites plus loin sont grandement facilitées permettant notamment un accès non dépendant du climat, le stockage du matériel des épreuves modernes et du matériel pédagogique...

Afin que le maximum d'ASB ait **accès à des jeux couverts**, le CBD agira en faveur du **rapprochement des ASB** pour une **utilisation partagée** des structures en jouant un rôle de **médiateur**. Il met ainsi à leur disposition un document (cf. *Annexe*) pour constituer des **conventions** entre elles et définir par ce biais les règles et conditions de partage des jeux couverts.

Pour lutter contre le déclin, le **rassemblement des ASB** est essentiel : il permet de donner un nouveau souffle aux clubs, qui se retrouvent renforcés par la mise en commun de leurs atouts, certains pouvant apporter leurs moyens matériels tandis que d'autres leurs moyens humains (joueurs, bénévoles dynamiques...) C'est une des solutions pour que le sport-boules retrouve de la vitalité.

Le but est de permettre un **accès réparti de façon plus juste et pour le plus grand nombre**. Cette **optimisation** évitera que les collectivités locales ne destinent ces structures à d'autres fins, faute d'activités boulistes, et les incitera à y investir pour les rénover ou en construire de nouvelles. Dans ce même but et pour peser davantage auprès des autorités, le rapprochement avec la **pétanque** au niveau des ASB et du CBD est fortement recommandé.

La construction de nouveaux boulodromes couverts étant très exceptionnelle, le **partage de l'existant** est donc nécessaire. D'ailleurs, la Haute-Loire est particulièrement bien dotée avec 18 bâtiments pour un total de 78 jeux couverts et les licenciés étant moins nombreux, la cohabitation dans ces structures devrait poser moins de difficultés.

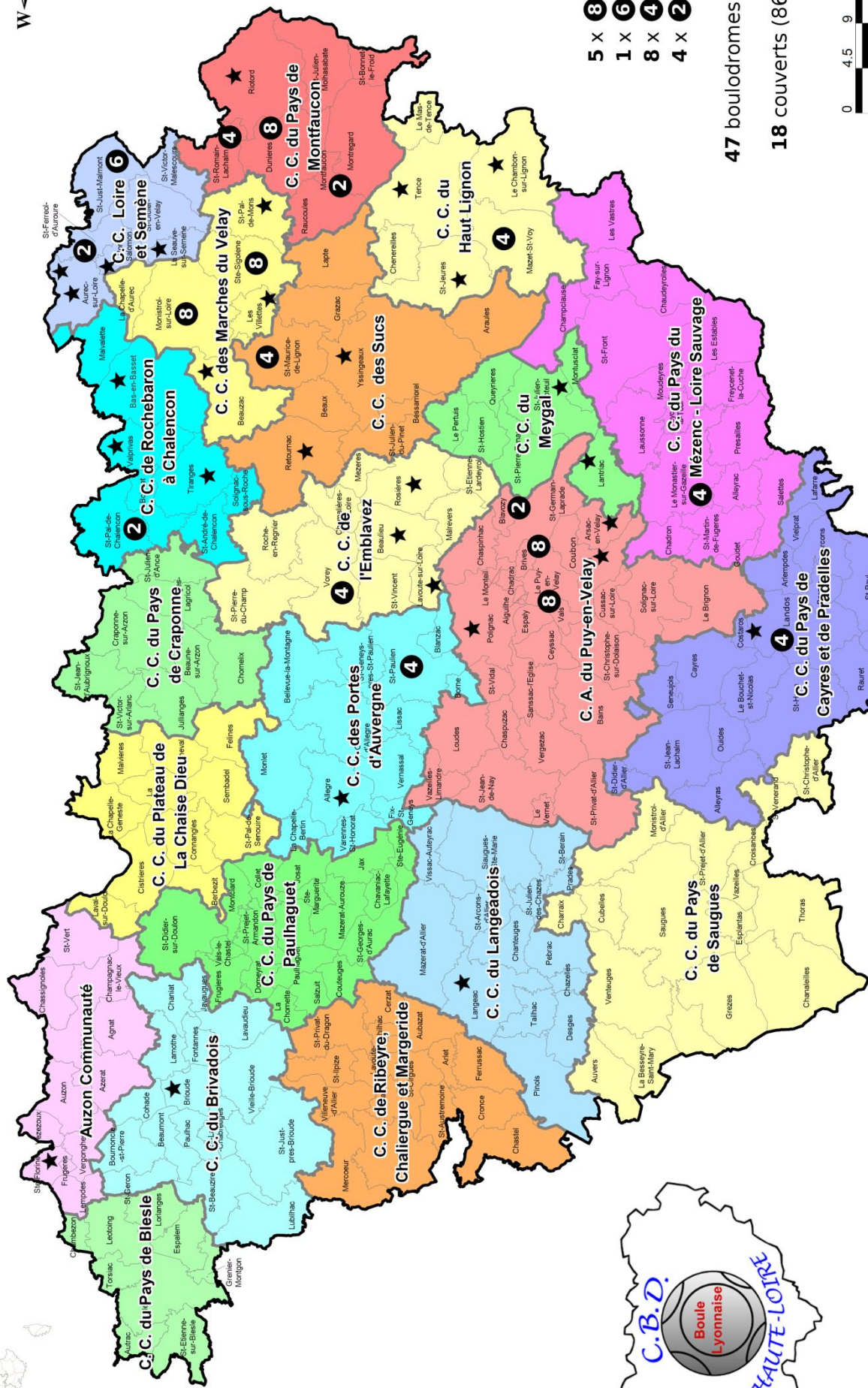
Les tableaux suivants regroupent les ASB selon leur intercommunalité. Simplement indicatifs, ils ne présentent aucunement un caractère obligatoire et ne doivent surtout pas empêcher d'autres rapprochements entre ASB.

***ASB sans boulodrome couvert sur leur territoire intercommunal***

<b>ASB</b>	<b>Intercommunalité</b>	<b>Boulodromes à proximité</b>
B.A. FLORINOISE	Auzon Communauté	
B.A. DE BRIOUDE	Communauté de c. du Brivadois	
B.S. LANGEADOISE	Communauté de c. du Langeadois	
B.A. DE ST-JULIEN-CHAPTEUIL B.A. DE LANTRAC	Communauté de c. du Meygal	BLAVOZY, LE MONASTIER BRIVES-CHARENSAC
<b>5</b>	<b>4</b>	

**Boulodromes couverts**

Bâtiment	Adresse	Jeux	Utilisateur principal actuel	ASB à proximité	Intercommunalité
Boulodrome	Place de la Mairie 43700 BLAVOZY	2	B.A. DE BLAVOZY	B.A. D'ARSAC-EN-VELAY B.A. DE COUBON B. DU CH. DE POLIGNAC	Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
Boulodrome	Chemin du Stade 43700 BRIVES-CH.	8	B.A. DE BRIVES-CHARENSAC		
Boulodrome Georges Redon	17 rue du Val Fleuri 43750 VALS-PRES-LE-PUY	8	S.B. LE PUY-EN-VELAY		
Boulodrome Raoul Gauthier	Chemin du Stade 43340 LANDOS	4	B.A. DE LANDOS	B.A. DE COSTAROS	Communauté de c. des Pays de Cayres et de Pradelles
Boulodrome Auguste Mathieu	Rue du Boulodrome 48300 LANGOGNE	4	B.A. DE LANGOGNE		Communauté de c. du Haut Allier
Boulodrome	Avenue des Écoles 43150 LE MONASTIER-S.-G.	4	B. DE L'AIR DU MONASTIER		Communauté de c. du Pays du Mézenc
Boulodrome	Lot. Clos Favier 43350 SAINT-PAULIEN	4	B.R. ST-PAULIEN	B.A. M.B. D'ALLEGRE	Communauté de c. des Portes d'Auvergne
Boulodrome Maurice Azeymard	Chemin des Gravières 43800 VOREY	4	S.B. ET PETANQUE VOREYZIENNE	B.J. DE BEAULIEU B.S. LAVOUTOISE B.F. DE ROSIERES	Communauté de c. de l'Emblavez
Boulodrome Duniérois	Rue du Stade 43220 DUNIERES	8	U.B. DE DUNIERES	B.J. DE RIOTORD	Communauté de c. du Pays de Montfaucon
Boulodrome	Rullière 43620 ST-ROMAIN-L.	4	B.A. DE ST-ROMAIN-L.		
Boulodrome	Route des Suchets 43290 MONTFAUCON-EN-V.	2	B.A. DE MONTFAUCON		
Boulodrome	Chemin des Âgés 43120 MONISTROL-SUR-L.	8	B.A. DE MONISTROL-SUR-L.	B.A. DE PONT-DE-LIGNON B.A. DE ST-PAL-DE MONS B.A. LES VILLETES	Communauté de c. des Marches du Velay
Boulodrome Raymond Vassal	Avenue de Marineo 43600 STE-SIGOLENE	8	B.A. DE STE-SIGOLÈNE		
Boulodrome	1 rue Pasteur 43240 ST-JUST-MALMONT	6	B.A. DE ST-JUST-MALMONT	B.A. D'AUREC-SUR-LOIRE B.A. DE SEMÈNE B.A. DE PONT-SALOMON B.A. LA SEAUVE-SUR-S.	Communauté de c. Loire et Semène
Boulodrome	Rue du Mont 43330 ST-FERREOL-D'A.	2	B.A. DU P. ST-FERREOL		
Boulodrome	96 rue Chazelet 43200 ST-MAURICE-DE-L.	4	J.B. ST-MAURICE-DE-L.	B.A. DE RETOURNAC S.B. D'YSSINGEAUX	Communauté de c. des Sucs
Boulodrome	Rue du Stade 43500 ST-PAL-DE-CH.	2	B.A. DE ST-PAL-DE- CHALENCON	B. DE LA P. DE BAS-EN-BASSET A.S.B. TIRANGEOISE A.S.B. DE VALPRIVAS	Communauté de c. de Rochebaron à Chalencon
Boulodrome intercommunal du Plateau	Z.A. La Mion 43520 LE MAZET-ST-VOY	4	B.A. DU MAZET-ST-VOY	B.S. DU CHAMBON-SUR-L. B.M. DE ST-JEURES B.A. DE TENCE	Communauté de c. du Haut Lignon
<b>18</b>		<b>86</b>	<b>18</b>	<b>24</b>	<b>12</b>



- ★ Bouledrome non couvert
- ④ Bouledrome couvert de 4 jeux
- CC = Communauté de communes
- CA = Communauté d'Agglomération



## **b. Promotion**

**Échanger et diffuser en masse les informations** pour faire connaître notre sport sous tous ses aspects, notamment les compétitions sportives plus récentes et méconnues du public.

**Organiser des démonstrations** en marge des compétitions en faisant venir des athlètes de haut niveau. Il est néanmoins préférable d'organiser une journée spécifique pour le développement (*cf. page 14*) où les démonstrations seront suivies d'une initiation du public, pour un recrutement efficace.

**Organiser des concours « gentlemen »** où des personnalités sont invitées à découvrir et essayer la boule lyonnaise. Leur notoriété, leurs réseaux et leur influence peuvent profiter à la promotion de ce sport.

**Diffuser** des articles **avant et après** nos manifestations, **habituelles et exceptionnelles**, via la **presse et Internet** (site web, réseaux sociaux, e-mail). Et si possible, faire réaliser des reportages pour la télévision locale. Les séances découverte/initiation détaillées plus loin doivent faire l'objet d'une mise en avant importante.

Ne pas se contenter des événements du département et diffuser également les publications de la FFSB et des autres comités qui mettent en valeur le sport-boules.

**Promouvoir ses propres activités** mais également **partager les communications des autres acteurs**, en mutualisant les moyens lorsque c'est possible pour éviter un double travail (échanges entre CDD et RD des ASB). La secrétaire administrative doit faire circuler les informations aux bonnes personnes (par e-mail, courrier ou téléphone) et aider informatiquement les RD pour la communication avec la CDD, la rédaction et l'envoi des articles de presse, etc.

**Transmettre rapidement** toutes les informations à la CDD : dates, lieux, horaires, système, tirages au sort, résultats des différentes compétitions et autres événements, les comptes-rendus des réunions (commissions, comité directeur, A.G.), etc.

Utiliser couramment la diffusion d'informations par e-mail aux boulistes dont l'adresse est connue.

Utiliser le matériel publicitaire (plaquette, affiches, prospectus, stylos, tee-shirts, casquettes, etc.) fourni par le CBD. Se servir notamment des **prospectus de présentation** de la FFSB et du CBD (*cf. Annexe*) qui devront être transmis aux nouveaux joueurs mais aussi aux différents acteurs du milieu sportif et socioculturel, notamment les mairies et les autres associations.

S'appuyer sur les **atouts de la Boule Lyonnaise** (*cf. Annexe*) mais il faut pour cela veiller à ce qu'ils restent valables et mis en avant dans les ASB. Il s'agit notamment de maintenir la boule lyonnaise comme une **activité populaire** en étant attentif aux **prix des licences**. Certes la baisse des effectifs entraîne une diminution des revenus pour chacune des instances, mais le fait que celles-ci augmentent en conséquence régulièrement les cotisations peut freiner la prise de licence et accentuer alors la chute des effectifs : un cercle infernal à éviter absolument ! Le CBD ajustera donc ses propres tarifs pour garder le coût de la licence raisonnable et donc attractif par rapport à d'autres disciplines. Il fera en outre un effort supplémentaire en direction des **jeunes** et des **féminines**, en raison de l'importance que ces catégories représentent pour le développement global.

Les ASB sont incitées à avoir la même politique pour leur propre cotisation auprès de leurs adhérents, notamment en proposant des formules pour encourager à licencier plusieurs membres d'une même famille.

### **PROMOUVOIR POSITIVEMENT !**

Afin que cette promotion soit synonyme **d'attractivité vis-à-vis de nouveaux publics**, il est indispensable de **véhiculer une bonne image** de nos activités. Cela passe par la préservation de **l'éthique et des valeurs du sport** :

- loyauté/fair-play ;
- respect (des règles, des arbitres, de l'adversaire, du public, de l'environnement...);
- connaissance, contrôle et dépassement de soi (engagement, responsabilisation, générosité, partage, persévérance, goût de l'effort, abnégation, coopération, esprit d'équipe, solidarité, amour du maillot, confiance, concentration, humilité, tolérance...);



- plaisir (joie, enthousiasme...) ;
- etc.

Le CBD veillera à leur application dans toutes les manifestations concernant le sport-boules. Il fera notamment davantage respecter le **port de la tenue uniforme** dans toutes les compétitions pour valoriser notre image et aider les spectateurs à identifier les équipes et les clubs.

Les lieux de vie des ASB doivent être également mis en valeur. Les associations sont plus attractives lorsqu'elles portent attention à **l'état de leurs locaux** afin d'accueillir dans les meilleures conditions possibles de nouveaux pratiquants et les inciter à revenir. Ainsi, les ASB doivent faire des **efforts de modernisation** pour obtenir un **endroit où il fait bon vivre**.

## c. Séances découverte/initiation

**Faire pratiquer le public** est l'étape la plus importante. Une fois initiés, les nouveaux venus prennent goût à ce sport et le pratiquent. S'ils restent passifs et ne font qu'assister à des démonstrations, les spectateurs ne seront guère intéressés de prendre une licence, rendant l'action promotionnelle, de bonne intention, très inefficace. Il est donc primordial de faire venir de nouvelles personnes sur les jeux, leur mettre des boules en main et leur apprendre les bases du sport-boules.

### ***Séances pour les jeunes***

Les méthodes pour ces séances sont à voir avec le CTD et la CDJ. Ils continueront le développement entrepris ces dernières années, mais, constatant encore trop peu de jeunes recrutés, ils devront notamment :

- Rencontrer plus d'ASB ;
- Augmenter la prospection :
  - o Poursuivre et développer l'organisation de cycles scolaires ;
  - o Participer à l'Accompagnement Éducatif et au Temps d'Accueil Périscolaire (TAP) ;
  - o Optimiser les journées spéciales USEP, UGSEL, Intégratives, « Sentez-vous Sport »...
  - o Demander à chaque jeune pratiquant d'amener au moins une personne parmi ses amis, les membres de sa famille, ses camarades de classe aux séances découverte/initiation ou aux entraînements dans les clubs ;
  - o Contacter également les centres de loisirs ;
  - o Impliquer les parents des jeunes (pour s'initier ou aider à l'encadrement ou l'intendance) ;
- Distribuer prospectus, Cartes Découverte FFSB et récupérer puis transmettre les coordonnées des participants ;
- Distribuer récompenses (par exemple coupes avec gravure « 1<sup>er</sup> PAS BOULISTE » + lieu et date, tee-shirts, casquettes, etc.)

### ***Séances pour les adultes***

- Former un comité d'organisation qui réunira au moins 10 jours avant la séance :
  - o *un responsable* : de préférence le président ou le référent développement de l'ASB, il est chargé de recevoir les invités et de faire des petits discours (5 min max.) de bienvenue et de clôture ;
  - o *un cadre technique* : le CTD et/ou moniteur(s) de l'ASB ou de zone sont informés du contenu de la séance et de leurs rôles ;
  - o *un secrétaire* : il distribuera la Carte Découverte FFSB et récoltera les renseignements sur les participants dès leur arrivée. Ces informations sont absolument indispensables car elles serviront à la commande des licences loisirs et aux relances des participants par la suite dans le cadre de leur fidélisation à notre discipline.
- S'assurer de la participation de joueurs expérimentés, notamment d'une « brigade du tir », voire d'athlètes de haut niveau, pour la beauté du jeu. Ils seront informés de leur rôle technique et de leur rôle propagandiste. Prévoir les défections de dernière heure par d'éventuels remplaçants devenant spectateurs s'ils ne sont pas mobilisés.
- Prospection et médiatisation : l'ASB et la CDD pourront :
  - o informer la mairie, obtenir d'elle la liste des associations de la commune et entrer en contact avec elles, et avertir également le comité des fêtes ou comité d'animation municipal ;
  - o contacter la direction des restaurants de collectivités locales en vue de leur proposer le placement de sets de tables de propagande invitant leur clientèle aux séances ;
  - o contacter les entreprises, notamment les Comités d'Entreprise. Possibilité de partenariats (*cf. Annexe*) ;
  - o chaque adulte licencié doit essayer d'amener au moins une personne parmi ses amis, les membres de sa famille, ses collègues aux séances découverte/initiation ou aux entraînements dans son club ;
  - o s'intéresser aux sportifs en reconversion (anciens footballeur, basketteurs, rugbymen, etc.), aux retraités, au sport adapté, etc. ;
  - o réaliser des affiches (*cf. Annexe*) sous différents formats à diffuser massivement (presse, Internet, courrier, tracts dans les boîtes aux lettres...) en faisant participer les licenciés à la distribution.

- Matériel :

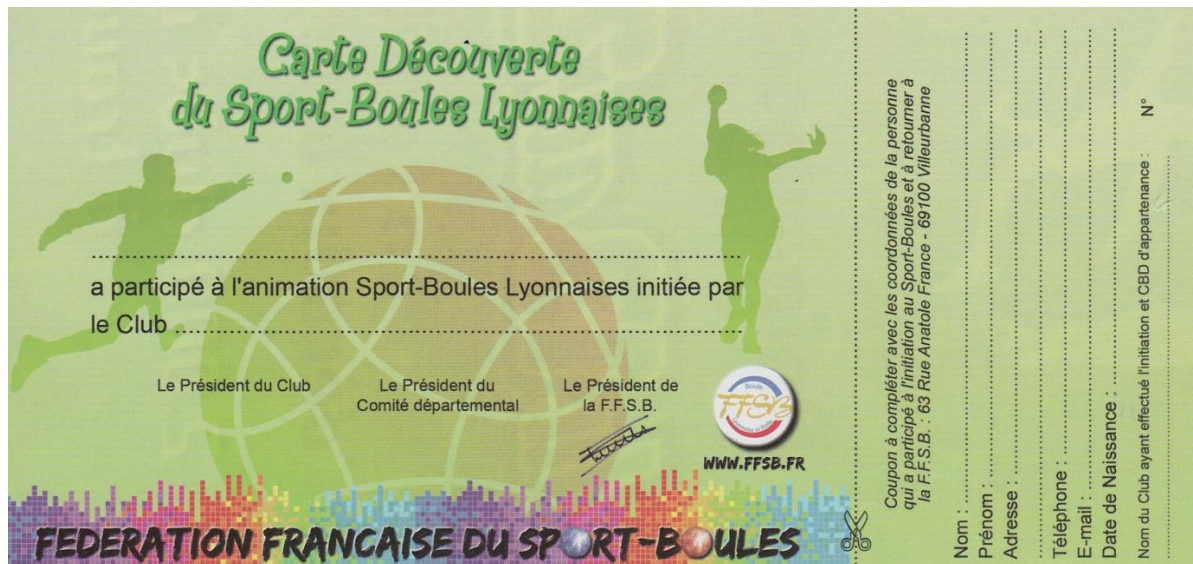
- prévoir 4 jeux de préférence (min. 3) ;
- mettre à disposition des boules usagées présentes dans le boulo-drome ou à récupérer chez des licenciés (16 paires à préparer dont certaines aux faibles diamètres) ;
- matériel pédagogique (tapis, pneus, quilles...) ;
- matériel multimédia (pour vidéo) ;
- prospectus et Cartes Découverte FFSB en nombre d'exemplaires suffisant (+ stylos) ;
- récompenses (par exemple 3 coupes de tailles différentes avec gravure « 1<sup>er</sup> PAS BOULISTE » + lieu et date, tee-shirts, casquettes et autres lots) ;
- boissons, buffet froid ou repas (hormis le service minimum, l'ASB peut bonifier cet instant convivial important selon ses moyens financiers et son désir de convaincre ses hôtes de ses qualités d'accueil afin de les voir revenir par la suite).

- Déroulement :

- Pot d'accueil et petit discours de bienvenue du responsable (avec notamment la présentation de l'ASB et des membres intervenant) ;
- Visionnage de vidéos ou documents de présentation du sport-boules ;
- Distribution des prospectus FFSB et CBD ;
- Distribution et remplissage de la Carte Découverte FFSB, les renseignements sur les participants (nom, prénom, adresse, tél., mél., date de naissance) étant relevés par le secrétaire sous forme de listing qui sera communiqué au CBD qui le transmettra à la FFSB ;
- Sur les jeux, explication des règles de base avec démonstrations de joueurs expérimentés ou d'athlètes de haut niveau (ne pas être trop long) ;
- Essais des participants (point puis tir) ;
- Ateliers simples d'apprentissage des fondamentaux (mise en situation de réussite) ;
- Jeux ludiques, parties de traditionnel ;
- Remises de récompenses selon résultats aux jeux/parties ;
- Retenir les impressions et attentes des initiés ;
- Offrir collation.

**Promotion après les séances**


Pour la bonne image du sport-boules, pour attirer d'autres participants à de nouvelles séances et afin de créer une **émulation entre les ASB**, les séances découverte/initiation doivent faire l'objet après leur déroulement d'une promotion très importante et des articles avec photos doivent être réalisés et diffusés au plus grand nombre (presse, Internet).



Carte Découverte  
du Sport-Boules Lyonnaises

a participé à l'animation Sport-Boules Lyonnaises initiée par  
le Club .....

Le Président du Club .....  
Le Président du  
Comité départemental .....  
Le Président de  
la F.F.S.B. ....

 [www.FFSB.FR](http://www.FFSB.FR)

**FEDERATION FRANCAISE DU SPORT-BOULES**

Coupon à compléter avec les coordonnées de la personne  
qui a participé à l'initiation au Sport-Boules et à retourner à  
la F.F.S.B. : 63 Rue Anatole France - 69100 Villeurbanne

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Téléphone : .....  
E-mail : .....  
Date de Naissance : .....  
Nom du Club ayant effectué l'initiation et CBD d'appartenance : ..... N° .....

## d. Fidélisation

Les nouveaux pratiquants ne resteront dans notre discipline qu'à condition de **se sentir acceptés par le milieu bouliste**, d'**être formés** et de **pratiquer régulièrement** pour progresser et être en **situation de réussite**.

### **Contact régulier avec les initiés**

- invitation à de nouvelles séances ;
- invitation à certaines compétitions importantes (clubs sportifs, finales A.S., grands concours...), des démonstrations ou autres événements intéressants ;
- invitation à des activités conviviales.

### **Prise de licence**

Après plusieurs séances et contacts avec les initiés, le CBD et l'ASB les inciteront à prendre une licence, compétition ou loisir. Pour les plus réticents, promouvoir la **licence loisir** qui est moins chère.

Pour réussir cette opération, l'ASB veillera à fixer des **montants de cotisation attractifs** : avantages pour la famille, les féminines, les jeunes, gratuité de la licence la 1<sup>re</sup> année et/ou la 2<sup>e</sup> année. L'ASB profite par cette prise de licence d'un gain financier accordé par le CBD (*cf. chapitre IV*) et il est donc juste d'attendre d'elle qu'elle contribue à l'effort financier d'attractivité et de fidélisation.

Sachant que des joueurs peuvent parfois arrêter de pratiquer en raison de changements dans leur vie (raisons familiales ou professionnelles, études scolaires...), le CBD et les ASB devront **maintenir le contact** avec eux (mettre à jour leurs coordonnées le cas échéant) et essayer de leur faire poursuivre la pratique du sport-boules que ce soit dans une autre ASB, un autre CBD ou après une période d'interruption.

De même, les joueurs souhaitant diminuer ou stopper la compétition doivent être avertis de leur possibilité de prendre une licence loisir ou promotion (selon leur âge) moins chères leur permettant de continuer d'être membre d'une ASB et d'accéder aux jeux de boules.

À ce propos, le CBD rappelle aux ASB que statutairement leurs membres payant une « **Carte Sociétaire** » ne sont pas « membres actifs » de leur association et qu'à ce titre, ils n'ont pas le droit de voter lors de l'assemblée générale. Ils sont en fait des « membres bienfaiteurs » et ne sont pas couverts par l'assurance pour pratiquer le sport-boules. Afin de remédier à ce problème, les ASB peuvent commander pour leurs adhérents qui le souhaitent une **licence loisir**.

### **Encadrement et formation**

Il est nécessaire de rappeler dans les ASB que la boule lyonnaise est un sport difficile et qu'en l'absence d'une formation de qualité, les nouveaux joueurs éprouveront des difficultés à être en **situation de réussite**, notamment au tir. L'échec étant dévalorisant, il peut faire renoncer certains à poursuivre cette activité, d'où l'importance de s'occuper particulièrement des nouveaux adhérents en les valorisant, en les formant et en les faisant jouer lors des entraînements, des concours inter-sociétaires mais aussi lors des compétitions en les intégrant à des équipes avec des joueurs si possible expérimentés et/ou pédagogues...

Pour l'encadrement et la formation de ces néophytes, cela demande que les ASB aient au moins un **moniteur BF1** et le CBD encourage donc les ASB à inscrire des volontaires aux sessions départementales annuelles de formation de moniteurs (avec délivrance de diplômes valables 5 ans).

D'autre part, il est conseillé aux ASB de participer au **Championnat des Clubs Sportifs** pour en retirer plusieurs bénéfices : outre une image dynamique, cela permet de fidéliser les jeunes -18 lors de leur passage en catégorie sénior (poursuite d'une pratique sportive en compétition, contact de joueurs expérimentés en traditionnel...)

### **Organisation de manifestations spécifiques**

Le CBD proposera ses propres compétitions en direction des tous les publics et qui seront adaptées aux profils des pratiquants. Il encourage également les ASB à en organiser.

- concours réservés aux débutants et nouveaux licenciés ;
- compétition sans tir, uniquement du point ;
- concours réservés à certaines catégories (loisirs, féminines, jeunes) ;
- concours mixtes et inter-génération (mélange des catégories et types de pratique) ;
- concours corporatifs.

### **Coupe de la Haute-Loire**

Après trois ans d'arrêt, la coupe de la Haute-Loire est relancée sous la forme suivante de 4 concours du groupe Promotion et d'un concours du groupe Loisir réservés aux joueurs du comité :

- quadrettes 3<sup>e</sup> division + 1 National autorisé ;
- quadrettes 4<sup>e</sup> division ;
- doubles féminins ;
- doubles -15/-18 ;
- doubles loisirs.

Les concours s'effectuent par poules et les parties sont limitées à 2 h en quadrette et 1 h 30 en double. L'inscription est illimitée en nombre d'équipes et gratuite pour les ASB recevant le BONUS sportif (*cf. page 20*).



## IV. POLITIQUE INCITATIVE

### *Rappel de la politique financière actuelle*

#### Dépenses

Si l'ASB signe la convention du plan développement Jeunes et respecte ses engagements, le CBD met en place les dépenses suivantes en faveur de l'ASB :

- 250 € à la 2<sup>e</sup> année de convention consécutive avec au moins 4 jeunes licenciés ;
- 30 € par licence jeune -9/-11/-13 chaque année ;
- 35 € par licence jeune -15/-18 chaque année ;
- 5 € pour tout nouveau jeune qui prend sa licence pour la première fois ;
- réduction de 50% sur l'achat de boules ;
- aide de 30% du montant des achats de matériel (tapis, boules cibles, porte-boules, barre, plots) concernant la pratique jeune, dans la limite de 300 € par an ;
- mise à disposition du CTD ;
- formations gratuites (hors hébergement) de moniteurs.

#### Recettes

- Taxe sur Concours : 0,40 € par joueur ;
- Taxe participation joueurs sur concours pour Politique Jeunes : 1 € par joueur ;
- Taxe participation des A.S. pour Politique Jeunes : 20 € par ASB + 20 € par tranche de 10 licenciés ;
- Contribution de joueurs participant au Championnat des A.S. 3e et 4e divisions : 1 € par joueur, 10 € par équipe.

#### Face à :

- l'insuffisance de résultats de la politique actuelle
- l'urgence de la situation

#### Pour :

- la survie du sport-boules
- l'efficacité du plan de développement



Mise en place d'une nouvelle politique financière, incluant un système de **BONUS** motivant à accueillir de nouveaux pratiquants et récompensant le dynamisme.

### *Nouvelles mesures financières*

Dans un souci de simplification et d'efficacité,

- les dépenses en faveur des ASB énumérées précédemment, excepté la mise à disposition du CTD et la formation des moniteurs, sont supprimées et remplacées par le **BONUS financier** ;
- la « taxe sur Concours » et la « taxe participation joueurs sur concours pour Politique Jeunes » sont supprimées et remplacées par la « **Contribution Développement des JOUEURS** » : 1,50 € par joueur d'un concours traditionnel organisé par une ASB du comité ;
- la « taxe participation des A.S. pour Politique Jeunes », la « contribution de joueurs participant au Championnat des A.S. 3e et 4e divisions » sont supprimées et remplacées par la « **Contribution Développement des ASB** » ;
- des **BONUS** récompenseront les ASB impliquées dans le développement ;
- une **amende de 100 €** sera demandée aux ASB non représentées pour la 2<sup>e</sup> fois consécutive aux Assemblées Générales du CBD (le président peut mandater un autre membre de l'ASB pour le représenter) ;
- les tarifs peuvent être révisés chaque année par le comité directeur du CBD.

Ce nouveau système permet toujours de financer l'emploi du CTD et d'avoir un **budget équilibré** pour le développement auquel le **CBD apporte sa propre contribution** (cf. Annexe).

L'ancien et le nouveau système sont résumés et comparés en annexe (cf. pages 25 à 27).

## Tarifs de la Contribution Développement des ASB :

À noter que les contributions demandées aux ASB n'avaient pas augmentées depuis 8 ans.

### PROJET 1

Toutes les ASB participent mais plus elles sont « fortes » humainement, plus elles contribuent.

Licenciés						
-10	-20	-30	-40	-60	-80	+80
20 €	50 €	80 €	110 €	150 €	200 €	250 €

### PROJET 2

Toutes les ASB participent mais plus elles sont « fortes » humainement et matériellement, plus elles contribuent.

La présence de jeux couverts n'est pas prise en compte pour les ASB en difficulté financière ou en perte d'activité.

		Jeux couverts		
		-4	4-7	+8
Licenciés	-20	40 €	60 €	100 €
	-40	80 €	100 €	140 €
	-60	120 €	140 €	180 €
	+60	160 €	180 €	220 €

### Application de BONUS sur 3 volets

#### 1) BONUS FINANCIER :

- embauche d'un **éducateur sportif** :  
**3 €** par heure dans la limite de 85 h par mois et pour un minimum de 350 h par an ;
- création d'une **École de Jeunes Boulistes (EJB)** ou d'un CFB (autonome ou non) :  
**100 €** pour la 1<sup>re</sup> année avec au moins 4 jeunes licenciés ;
- pérennisation des **EJB** :  
**150 €** pour la 2<sup>e</sup> année consécutive avec au moins 4 jeunes licenciés ;
- fonctionnement des **EJB** (matériel, déplacements, boissons...) :  
**30 €** par licence jeune ;
- fonctionnement des **clubs sportifs** :  
**100 €** par équipe engagée en championnat des clubs sportifs ;
- incitation au **recrutement** :  
**30 €** par nouveau licencié (adulte ou jeune sans licence dans le CBD l'année précédente) ;
- incitation à la **fidélisation** :  
**30 €** pour la 2<sup>e</sup> année de licence d'un joueur qui était nouveau l'année précédente.

#### 2) BONUS SPORTIF : inscription gratuite à la Coupe de la Haute-Loire (cf. page 17).

#### 3) BONUS ADMINISTRATIF : ASB prioritaire pour l'attribution de l'organisation d'une compétition officielle départementale ou régionale.

### Conditions

L'ASB a le droit au BONUS uniquement sous les conditions suivantes :

- **respect de la charte de fonctionnement** ;
- **organisation d'une séance découverte/initiation réunissant au moins 6 nouveaux pratiquants** ;
- **organisation d'une séance de fidélisation réunissant au moins 4 personnes précédemment initiées.**

Elle doit de plus transmettre au CBD la date des séances au moins 2 semaines avant leur déroulement.

À partir de 2016, à chaque fin de saison, le CBD effectuera une vérification de ces conditions pour chaque ASB et selon les résultats, les bonus seront appliqués dès le début de la nouvelle saison.

**Pour remplir ces conditions, rien de plus simple ! L'ASB peut contacter le CBD pour mettre en place ces séances.**



## Politique incitative de l'ASB

Le CBD recommande fortement à l'ASB de mettre en place sa propre **politique incitative** en direction de ses licenciés, afin de les impliquer dans les actions de développement et que ce ne soit pas toujours les mêmes bénévoles, souvent usés, qui s'occupent de la promotion, de la prospection et des séances.

L'ASB profitant des subventions du CBD en cas de prise de licence, elle peut donc elle-même contribuer financièrement en encourageant ses adhérents qui amènent une nouvelle personne à se licencier et leur offrir par exemple une réduction sur le prix de leur licence ou une autre récompense.

## Exemples

Imaginons 3 ASB nommées X, Y et Z.

Au mois de janvier 2016, elles doivent acquitter leur Contribution Développement (Projet 2) :

	Effectif		Jeux couverts		Contribution Développement
		Tranche		Tranche	
X	17	-20	0	-4	40 €
Y	35	-40	4	4 à 7	100 €
Z	84	+60	8	8 ou +	220 €

Au mois de septembre 2016, le CBD fait le bilan de l'activité de l'ASB pendant la saison écoulée et attribue en conséquence les BONUS pour la saison 2016-2017 :

	Charte de fonctionnement	Séance découverte/initiation	Séance de fidélisation	BONUS
X	✓			
Y	✓	✓	✓	✓
Z	✓			

Seule Y a respecté les 3 conditions et obtient le BONUS FINANCIER, le BONUS SPORTIF et le BONUS ADMINISTRATIF.

## BONUS FINANCIER

SUBVENTIONS POTENTIELLES												TOTAL		
Écoles de Jeunes Boulistes		Équipes de club sportif		Effectif jeune			Nouveaux licenciés		Licenciés fidélisés		Subvention potentielle			Subvention accordée
Nombre d'années	Subvention	Nombre	Subvention	Total	Année N-1	Subvention	Nombre	Subvention	Nombre	Subvention				
X		0 €		0 €	1	1	30 €	2	60 €	1	30 €	120 €		0 €
Y	2	150 €		0 €	6	4	180 €	7	210 €	3	90 €	630 €	✓	630 €
Z	1	100 €	1	100 €	4	0	150 €	10	300 €	6	180 €	830 €		0 €

X et Z auraient pu toucher respectivement 120 € et 830 € si elles avaient organisé des séances pour le recrutement.

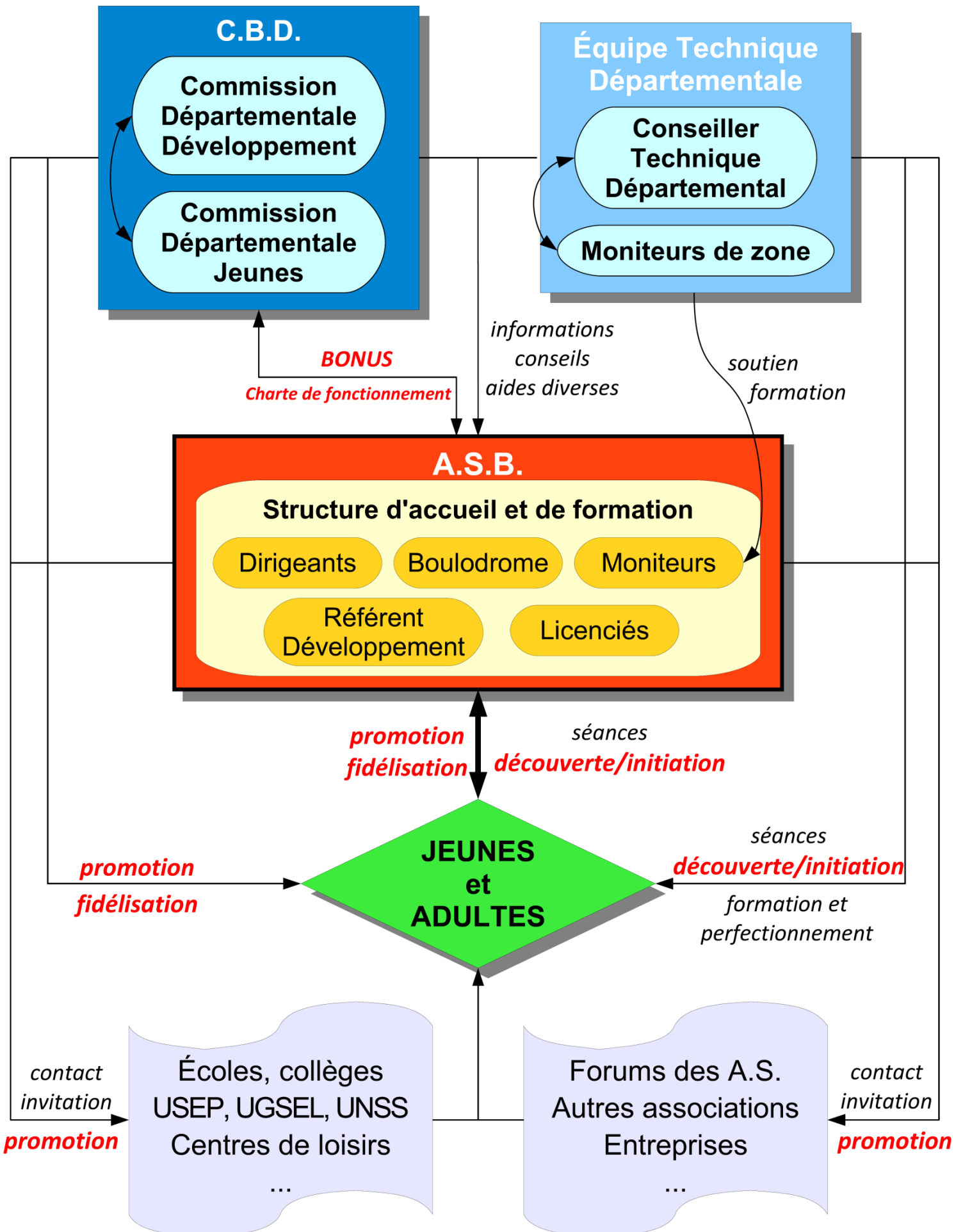
## BILAN FINANCIER

	Contribution Développement	BONUS	TOTAL
X	-40 €	0 €	-40 €
Y	-100 €	630 €	530 €
Z	-220 €	0 €	-220 €



## V. ANNEXES

### a. Organigramme



**b. Budget**

**BUDGET PRÉVISIONNEL 2016-2017**  
**Politique de développement**

<b>REVENUS</b>	
Subventions	
CNDS	8 000 €
Conseil Général	16 000 €
FFSB	2 000 €
Contribution CBD	14 600 €
Contribution ASB	3 400 €
Contribution JOUEURS	10 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>54 000 €</b>

<b>DÉPENSES</b>	
Emplois CTD et secrétaire	36 000 €
Missions CTD	5 000 €
Missions moniteurs de zone	1 000 €
Formation moniteurs	1 000 €
Promotion	1 500 €
Séances découverte/initiation	1 500 €
Fidélisation	3 000 €
BONUS ASB	5 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>54 000 €</b>

### c. Comparaison des politiques

## ANCIENNE POLITIQUE

SUBVENTIONS		TAXES	
2 <sup>e</sup> année consécutive de convention Jeunes avec au moins 4 jeunes licenciés	250 €	ASB	20 € + 20 € par tranche de 10 licenciés
Licence jeune -9/-11/-13 chaque année	30 €		10 € par équipe du championnat des A.S.
Licence jeune -15/-18 chaque année	35 €	JOUEURS	0,40 € « taxe concours » 1 € « taxe participation joueurs sur concours » par joueur d'un concours en Hte-Loire
Nouveau jeune qui prend sa licence pour la première fois	5 €		
Réduction sur l'achat de boules	50%		
Aide à l'achat de matériel pour les jeunes (tapis, boules cibles, porte-boules, barre, plots) (limite de 300 € par an)	30%		
+ mise à disposition gratuite du CTD			

## NOUVELLE POLITIQUE : CONTRIBUTION DÉVELOPPEMENT

### Contribution Développement des JOUEURS

1,50 €

par joueur d'un concours traditionnel organisé par une ASB du comité

### Contribution Développement des ASB

#### PROJET 1

Licenciés						
-10	-20	-30	-40	-60	-80	+80
20 €	50 €	80 €	110 €	150 €	200 €	250 €

#### PROJET 2

		Jeux couverts		
		-4	4-7	+8
Licenciés	-20	40 €	60 €	100 €
	-40	80 €	100 €	140 €
	-60	120 €	140 €	180 €
	+60	160 €	180 €	220 €

## NOUVELLE POLITIQUE : BONUS

L'ASB a le droit au **BONUS** uniquement sous les conditions suivantes :

- **respect de la charte de fonctionnement ;**
- **organisation d'une séance découverte/initiation réunissant au moins 6 nouveaux pratiquants ;**
- **organisation d'une séance de fidélisation réunissant au moins 4 personnes précédemment initiées.**

Elle doit de plus transmettre au CBD la date des séances au moins 2 semaines avant leur déroulement.

<b>BONUS FINANCIER</b>	
Éducateur sportif embauché	3 €/h
1 <sup>re</sup> année d'une école de jeunes boulistes avec au moins 4 licenciés	100 €
2 <sup>e</sup> année consécutive d'une école de jeunes boulistes avec au moins 4 licenciés	150 €
Licencié jeune	30 €
Équipe de club sportif	100 €
Nouveau licencié	30 €
Licencié fidélisé (2e année)	30 €
+ mise à disposition gratuite du CTD	

<b>BONUS SPORTIF</b>
Inscription gratuite des équipes à la Coupe de la Haute-Loire

<b>BONUS ADMINISTRATIF</b>
Priorité pour l'attribution de l'organisation d'une compétition officielle départementale ou régionale

#### d. Comparaison des politiques par ASB

Montants que donneraient les ASB en 2016  
(en fonction des chiffres de 2015)

	ANCIENNE POLITIQUE		NOUVELLE POLITIQUE	
	TAXES ASB	CONTRIBUTION DEVELOPPEMENT ASB		
		PROJET 1	PROJET 2	
ALLEGRE	30 €	50 €	40 €	
ARSAC-EN-VELAY	50 €	50 €	40 €	
AUREC	100 €	110 €	80 €	
BAS-EN-BASSET	100 €	110 €	80 €	
BEAULIEU	50 €	50 €	40 €	
BLAVOZY	50 €	50 €	40 €	
BRIOUDE	50 €	50 €	40 €	
BRIVES-CHARENSAC	240 €	250 €	220 €	
COSTAROS	40 €	50 €	40 €	
COUBON	40 €	50 €	40 €	
DUNIERES	70 €	80 €	140 €	
LA SEAUVE-SUR-SEMENE	120 €	150 €	120 €	
LANDOS	50 €	50 €	60 €	
LANGEAC	70 €	80 €	80 €	
LANGOGNE	130 €	150 €	140 €	
LANTRAC	50 €	50 €	40 €	
LAVOUTE-SUR-LOIRE	70 €	80 €	80 €	
LE CHAMBON-SUR-LIGNON	40 €	50 €	40 €	
LE MAZET-SAINT-VOY	20 €	20 €	60 €	
LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE	50 €	50 €	60 €	
LE PUY-EN-VELAY	200 €	200 €	220 €	
LES VILLETES	80 €	80 €	80 €	
MONISTROL-SUR-LOIRE	60 €	80 €	140 €	
MONTFAUCON	50 €	80 €	80 €	
POLIGNAC	50 €	50 €	40 €	
PONT-DE-LIGNON	50 €	50 €	40 €	
PONT-SALOMON	20 €	20 €	40 €	
RETOURNAC	50 €	50 €	40 €	
RIOTORD	20 €	20 €	40 €	
ROSIERES	50 €	50 €	40 €	
SAINTE-FLORINE	80 €	80 €	80 €	
SAINTE-SIGOLENE	150 €	150 €	180 €	
SAINT-FERREOL-D'AUROURE	50 €	50 €	40 €	
SAINT-JEURES	40 €	50 €	40 €	
SAINT-JULIEN-CHAPTEUIL	50 €	50 €	40 €	
SAINT-JUST-MALMONT	100 €	110 €	100 €	
SAINT-MAURICE-DE-LIGNON	60 €	80 €	100 €	
SAINT-PAL-DE-CHALENCON	50 €	50 €	40 €	
SAINT-PAL-DE-MONS	20 €	20 €	40 €	
SAINT-PAULIEN	50 €	80 €	100 €	
SAINT-ROMAIN-LACHALM	50 €	50 €	60 €	
SEMENE	20 €	20 €	40 €	
TENCE	50 €	50 €	40 €	
TIRANGES	50 €	50 €	40 €	
VALPRIVAS	50 €	50 €	40 €	
VOREY	120 €	150 €	140 €	
YSSINGEAUX	20 €	20 €	40 €	

	ANCIENNE POLITIQUE	NOUVELLE POLITIQUE	
<b>TOTAL</b>	<b>3 060 €</b>	<b>3 370 €</b>	<b>3 400 €</b>

**Augmentation du total de 10% (PROJET 1) ou 11% (PROJET 2) après 8 ans sans changement.  
En contrepartie, les ASB peuvent recevoir plus de BONUS.**

## e. Charte de fonctionnement

# Relation ASB-CBD

## Charte de fonctionnement

### Les ASB doivent :

- mettre à jour leurs **statuts** et en informer le CBD ;
- communiquer régulièrement au CBD les **informations concernant son club** (compte-rendu d'A.G., changements du comité directeur, des moniteurs, dates concours et événements, résultats des matchs...);
- diffuser auprès de leurs membres les **informations en provenance du CBD** ;
- respecter et faire respecter les **règles sportives et administratives** fixées par la FFSB, le CBR et le CBD, notamment le port de la tenue uniforme sur les terrains et l'interdiction de tabagisme ;
- répondre aux **convocations** du CBD et n'être absent aux réunions (congrès ou autre) qu'en cas de force majeure sous peine de sanction financière (*cf. chapitre IV*) ;
- payer dans les délais les **factures** au CBD ;
- envoyer dans les délais au CBD les **fiches de participation aux concours** et les **feuilles de match** ;
- participer aux **remises de récompenses** organisées par le CBD ou ses partenaires (joueurs en tenue vestimentaire du club) ;
- s'impliquer dans le **développement** du sport-boules, en appliquant notamment les décisions du Comité Directeur ou de l'Assemblée Générale du CBD ;
- nommer en leur sein une commission développement ou au moins un référent (son nom et ses coordonnées seront portés à la connaissance de la CDD) : le **Référent Développement (RD)** de l'ASB fait le lien avec le CBD pour les actions de développement (promotion, prospection de nouveaux pratiquants, mise en place de séances découverte/initiation, fidélisation) ;
- favoriser la création d'une **École de Jeunes Boulistes (EJB)** et mettre en place les conditions matérielles, financières et humaines nécessaires à son fonctionnement ;
- améliorer son **attractivité** en modernisant ses locaux, en soignant son image auprès du public et en fixant le montant de sa cotisation à un niveau juste et raisonnable, pour faire du sport-boules une activité populaire ;
- travailler en relation avec le CBD pour établir le **calendrier** annuel judicieusement, notamment en n'organisant pas de manifestations aux mêmes dates que celles organisées par le CBD ou le CBR ;
- partager **l'utilisation des boulodromes** avec les acteurs du CBD et des autres ASB pour les actions de développement, en signant si besoin des conventions de partage des jeux ;
- maintenir la **cohésion** entre les différents publics (jeunes, seniors, féminines, sportif, loisir, etc.) en respectant une équité de traitement vis-à-vis des attentes de chacun, en donnant un accès partagé aux jeux, en créant des créneaux horaires réservés à chacun, en organisant des activités communes, etc.
- préserver **l'éthique et les valeurs du sport** : loyauté/fair-play, respect (des règles, des arbitres, de l'adversaire, du public, de l'environnement...), connaissance, contrôle et dépassement de soi (engagement, responsabilisation, générosité, partage, persévérance, goût de l'effort, abnégation, coopération, esprit d'équipe, solidarité, amour du maillot, confiance, concentration, humilité, tolérance...), plaisir (joie, enthousiasme...), etc.





## CRÉATION D'UNE ÉCOLE DE JEUNES BOULISTES

Si l'ASB ne souhaite pas créer un Centre de Formation Bouliste (CFB), elle peut, par ce formulaire, déclarer s'occuper de la formation des jeunes et bénéficier des aides du CBD.

### Association Sportive Bouliste

Nom : .....  
 Adresse : .....  
 Tél : ..... Mèl : .....

### Président

Nom Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Tél : ..... Mèl : .....

### Encadrement des Jeunes

Lieux de formation	Nom / adresse	Nombre de jeux	
		Couverts	Plein air

### Responsables

NOM Prénom : ..... Adresse : .....  
 Tél : ..... Mèl : .....  
 NOM Prénom : ..... Adresse : .....  
 Tél : ..... Mèl : .....

### Monteurs

NOM Prénom : ..... Adresse : .....  
 Tél : ..... Mèl : .....  
 Diplôme F.F.S.B. : AUCUN BF1 BF2 BEES  
*(Rayer les mentions inutiles)*  
 Diplôme F.F.S.B. : AUCUN BF1 BF2 BEES  
*(Rayer les mentions inutiles)*

*Les autres personnes faisant éventuellement parties de l'encadrement doivent être ajoutées sur papier libre à annexer.*

Fait à .....  
 le .....  
 Signature du président de l'ASB : .....

## Aides du CBD

### Rappel de la politique de BONUS/MALUS du Plan de Développement

- Pour l'aider à faire fonctionner son École de Jeunes Boulistes (EJB), l'ASB peut compter sur :
- les dirigeants du CBD et les membres de la Commission Départementale Jeunes (CDJ) ;
  - le Conseiller Technique Départemental (CTD) mis à disposition gratuitement par le CBD (formations des jeunes et des moniteurs) ;
  - le moniteur de zone qu'elle peut solliciter ;
  - les subventions du CBD concernant les jeunes :

1 <sup>re</sup> année d'une EJB avec au moins 4 licenciés	100 €
2 <sup>e</sup> année consécutive d'une EJB avec au moins 4 licenciés	150 €
Licencié jeune	30 €

Pour obtenir ces aides, l'ASB doit remplir les conditions suivantes :


- respect de la charte de fonctionnement du CBD ;
- organisation d'une séance découverte/initiation réunissant au moins 6 nouveaux pratiquants ;
- organisation d'une séance de fidélisation réunissant au moins 4 personnes précédemment initiées.

De plus, l'ASB s'engage à :

- réserver des créneaux horaires pour l'utilisation des jeux de son boudrome par l'EJB ;
- mettre en place, s'il n'a pas accès à un boudrome couvert, une convention avec une ASB ou collectivité territoriale en possédant un pour permettre à l'EJB de fonctionner dans de bonnes conditions et toute l'année ;
- permettre aux jeunes de participer aux rassemblements et compétitions (dans le département et en dehors) ;
- déclarer au CBD dans un délai d'un mois toute modification des responsables de l'encadrement des jeunes, de ses moniteurs et du lieu de formation déclarés dans ce document.

## f. Formulaire de création d'une École de Jeunes Boulistes

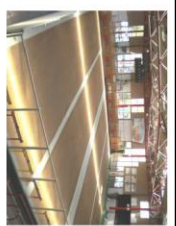
## g. Convention de partage de boulodrome



### CONVENTION

#### Plan de Développement du Sport Boules

#### Accès à un boulodrome couvert



Entre

L'Association Sportive Bouliste ..... (nom)

..... (adresse – tél. – mtl.)

représentée par son président, et désignée sous le terme « ASB 1 », d'une part,

**et**

L'Association Sportive Bouliste ..... (nom)

..... (adresse – tél. – mtl.)

représentée par son président, et désignée sous le terme « ASB 2 », d'autre part,

**il est convenu ce qui suit :**

**Preamble**

Le Plan de Développement du Sport Boules en Haute-Loire a pour objectif de **recruter** des adultes et des jeunes de tous horizons et **l'accès à un boulodrome couvert pour chaque ASB** est une condition nécessaire à sa réussite. En effet, il permet l'organisation de manifestations sans dépendre du climat, de participer au championnat des clubs sportifs, d'animer une école de jeunes boulistes, de stocker le matériel des épreuves modernes et le matériel pédagogique, etc.

Afin que le maximum d'ASB ait accès à des jeux couverts, le CBD encourage les ASB à se rapprocher pour une **utilisation partagée** des structures et se tient à leur disposition en tant que **médiaireur**. Il fournit ainsi ce modèle de convention pour définir les règles et conditions de partage des jeux couverts. Afin de l'adapter à chaque situation, le fichier modifiable peut être demandé au CBD.

**ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION**

L'ASB 1 et l'ASB 2 s'engagent, dans le respect de leurs spécificités et de leurs champs d'intervention, à établir une réelle coopération au service du développement du sport boules, par le moyen d'un partage de l'accès à un boulodrome couvert.

**ARTICLE 2 – LE BOULODROME COUVERT**

Le terme « boulodrome couvert » désigne le bâtiment dont l'accès sera partagé entre l'ASB 1 et l'ASB 2. Il a les caractéristiques suivantes.

Nom : ..... Nombre de jeux : .....

Adresse : .....

Propriétaire : .....

Gestionnaire : .....

Horaires d'ouverture :

Jour	Horaires
Lundi	
Mardi	
Mercredi	
Jeudi	
Vendredi	
Samedi	
Dimanche	

**ARTICLE 3 – ENGAGEMENT DE L'ASB 1**

En tant qu'utilisateur principal du boulodrome couvert, l'ASB 1 s'engage à mettre à disposition de l'ASB 2 des jeux couverts et le matériel sportif présent sur place selon les modalités suivantes :

Jour	Horaire	Nombre de jeux	Présence de l'ASB 1	Accès au club-house
Lundi			OUI NON	OUI NON
Mardi			OUI NON	OUI NON
Mercredi			OUI NON	OUI NON
Jeudi			OUI NON	OUI NON
Vendredi			OUI NON	OUI NON
Samedi			OUI NON	OUI NON
Dimanche			OUI NON	OUI NON

**ARTICLE 4 – ENGAGEMENT DE L'ASB 2**

L'ASB 2 s'engage à :

- respecter les modalités d'accès au boulodrome fixées à l'article 3 ;
- respecter les règles de fonctionnement du boulodrome ;
- prendre soin du matériel et laisser le lieu dans un bon état de propreté ;
- payer à l'ASB 1 dans le mois de la première utilisation la somme forfaitaire de ..... € en participation annuelle aux frais énergétiques.

**ARTICLE 5 – CONDITIONS PARTICULIÈRES**

**ARTICLE 6 – DURÉE DE LA CONVENTION**

La convention a une durée de 1 an, renouvelable par tacite reconduction.  
Elle prend effet à compter du jour de sa signature indiqué ci-dessous.  
Elle peut être résiliée par chacune des parties par courrier avec avis de réception avec un préavis d'un mois.  
La participation forfaitaire annuelle mentionnée à l'article 4 due par l'ASB 2 est alors recalculée au prorata temporis et l'ASB 1 rembourse l'ASB 2 dans le mois qui suit la date d'effet de la résiliation.

Fait à ....., le .....

en deux exemplaires originaux.

Le président de l'ASB 1 ..... Le président de l'ASB 2 .....

M. .... M. ....

## **h. Atouts de la Boule Lyonnaise**

**Jeu démocratique, sport pour tous.** Tous les âges (de 7 à 107 ans), tous les sexes, tous les types de physique, tous les types de pratique (compétition/loisir), toutes les classes sociales...

**École de sagesse.** Multiplication des contacts humains, jeu en équipe promoteur d'harmonie. Apprendre à gagner comme à perdre, à lutter ensemble, pratiquer une solidarité effective, un travail d'entraide et de coopération.

**Activité physique.** Authentique sport reconnu de haut-niveau, demandant qualités techniques et énergétiques à l'athlète. Une boule pèse en moyenne 1 kg, le terrain mesure 27,5 m de longueur. 5 min de tir progressif correspondent à 1 500 m de course de fond et 50 kg de bronze jeté, un effort physique certain qu'il faut conjuguer avec de l'adresse. En concours, les joueurs arpentent plusieurs kilomètres et la dépense physique des tireurs est encore plus importante par leur course d'élan pendant laquelle les muscles du bas et du haut du corps sont davantage sollicités.

**Activité mentale.** Discipline exigeant contrôle gestuel approfondi, maîtrise émotionnelle importante, patience, rapidité des prises de décisions tactiques et élaboration d'une stratégie d'action. Une manière de se forger un mental à toutes épreuves. Sport qui exige des nerfs d'acier, des astuces de joueurs d'échecs, et une concentration d'un tennisman de haut niveau.

**Activité complète.** Plusieurs facultés sont sollicitées en même temps (physiques et mentales), notamment l'adresse en situation de course. *« Il s'agit d'un sport rigoureux et quand je le pratiquais, lors des parties finales, j'avais les mêmes sensations qu'au football, de l'émotion, de la tension, et surtout beaucoup de concentration. Du point de vue psychologique, la discipline bouliste ressemble un peu au tennis : tout peut basculer dans l'autre sens à n'importe quel moment. »* Aimé JACQUET, ancien Directeur Technique National du football et sélectionneur de l'équipe de France victorieuse de la Coupe du Monde de football en 1998.

**Activité variée.** 4 épreuves du jeu traditionnel : *le simple, le double, le triple et la quadrette* et 5 épreuves modernes qui mettent en évidence des qualités physiques et techniques spécifiques : *le tir progressif, le tir rapide, le tir en relais, le combiné et le tir de précision*. Chaque joueur peut y trouver son compte !

**Activité de loisir.** Possibilité de pratiquer ce sport en loisir, en tant que distraction, divertissement ludique et convivial, qui crée des liens d'amitié entre les personnes, qui procure détente du corps et de l'esprit. Sans contraintes de résultats/performances, sans conditions d'âge. Pratique libre en fonction de ses disponibilités et de son état de santé.

**Activité éducative.** À l'école, une activité utilisée pour ses multiples richesses : habileté, connaissance des règles, autonomie, sécurité pour soi et pour les autres, respect de l'autre, entraide et solidarité, toutes attitudes qui caractérisent un comportement citoyen.

**Activité bénéfique pour la santé.** Maintien ou développement de son potentiel physique et mental, grâce au mouvement naturel de marche ou de course. Très peu de risques de blessures. Fluidité, rythme, précision gestuelle. Dépense physique sans les risques traumatiques d'autres sports. Activité saine et complète, faisant à la fois travailler les bras et les jambes, favorisant la souplesse de toutes les articulations et facilitant la circulation sanguine. Sollicitation de l'attention, la concentration, la mémoire, la coordination et l'équilibre.

**Activité peu coûteuse.** Très accessible financièrement avec un prix de licence faible, peu de frais annexes et des indemnités lors de victoires ou de qualifications.

## i. Affiches d'invitation et prospectus



**Comité Bouliste Départemental de Haute-Loire**  
[www.cbdd43.fr](http://www.cbdd43.fr)    [www.ffsb.fr](http://www.ffsb.fr)



**INVITATION**

**Venez découvrir et essayer le sport-boules !**



Quel que soit votre âge, homme ou femme, sportif ou non,  
le C.B.D. et le club de ..... auront le plaisir de vous accueillir  
le ..... au boudrome .....  
pour vous faire découvrir la **boule Yonnaise !**

**Vous allez adorer cette activité conviviale avec épreuves sportives et jeu traditionnel** selon votre profil physique et votre plaisir.

**Vous apprendrez à pointer, à tirer, vous jouerez une partie,** et nous vous offrirons une collation.

**Partageons ensemble un sympathique moment de détente !**

**Le saviez-vous ?**  
L'une des épreuves du sport-boules,  
le **tir progressif** correspond à 1 500 m de course de fond et 50 kg de métal jeté, soit un effort physique certain conjugué à la technique et l'adresse !



**Contact : 04 71 02 84 85 ou 06 73 36 13 20** ou [contact@cbdd43.fr](mailto:contact@cbdd43.fr)



**Comité Bouliste Départemental de Haute-Loire**  
[www.cbdd43.fr](http://www.cbdd43.fr)    [www.ffsb.fr](http://www.ffsb.fr)



**INVITATION**

**Venez découvrir et essayer le sport-boules !**



Quel que soit votre âge, homme ou femme, sportif ou non,  
le C.B.D. et le club de ..... auront le plaisir de vous accueillir  
le ..... au boudrome .....  
pour vous faire découvrir la **boule Yonnaise !**

**Vous allez adorer cette activité conviviale avec épreuves sportives et jeu traditionnel** selon votre profil physique et votre plaisir.

**Vous apprendrez à pointer, à tirer, vous jouerez une partie,** et nous vous offrirons une collation.

**Partageons ensemble un sympathique moment de détente !**

**Citation : Aïmé JACQUET**  
« Il s'agit d'un sport rigoureux et quand je le pratiquais, j'avais les mêmes sensations qu'au football, de l'émotion, de la tension et surtout beaucoup de concentration. Du point de vue psychologique, la discipline bouliste ressemble un peu au tennis : tout peut basculer dans l'autre sens à n'importe quel moment ! »



**Contact : 04 71 02 84 85 ou 06 73 36 13 20** ou [contact@cbdd43.fr](mailto:contact@cbdd43.fr)



## Le Sport-Boules

Tout savoir sur ...

Le Sport-Boules est une discipline reconnue de **HAUT NIVEAU**. Elle s'exprime dans des situations de lancers : le **POINT** et le **TIR EN COURSE D'ELAN** dont l'objectif final est la **PRÉCISION**.

La pratique, qu'elle soit individuelle ou collective, nécessite de la part du joueur un **CONTRÔLE GESTUEL** approfondi, une **MAÎTRISE EMOTIONNELLE** importante et l'élaboration constante d'une **STRATÉGIE D'ACTION**.

Elle sollicite des capacités de **CONCENTRATION**, de **COORDINATION** et d'**EQUILIBRE**. Le Sport-Boules met en avant des qualités techniques, tactiques et énergétiques de l'athlète.



## Le Sport-Boules par les chiffres ...

**1922** Date de la fondation de la Fédération Française du Sport-Boules  
**64** Nations pratiquent la Boule Lyonnaise dans le monde  
**72** Comités Départementaux  
**2.100** Associations Sportives pour vous servir

**58.012** Licenciés dont :

**51.441** Hommes d'expérience  
**6.571** Femmes rivalisant d'adresse  
**2.628** Jeunes pratiquants  
**6.878** adeptes du sport-boules en loisir

**150.000** Pratiquants à l'échelle nationale

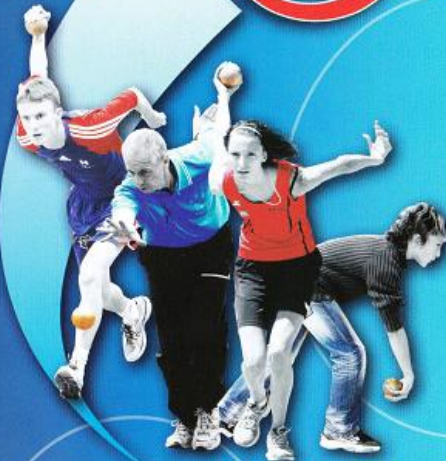


Fédération Française du Sport-Boules  
63 rue Anatole France - 69100 Villeurbanne  
Tél. 04.78.52.22.22 - Fax. 04.78.52.50.99  
www.ffsb.fr - com@ffsb.asso.fr



Nous contacter :

## Fédération Française du Sport-Boules



Le Sport-Boules en compétition ou en loisir,

**A VOUS DE CHOISIR !**

© FFSB - Communication - Création: Ap Délicé - Crédits Photos: S.E.M., D.T.K., Bernard Photos - 2011



## Le Jeu Traditionnel

Le jeu consiste à pointer (s'approcher) et tirer (enlever). Chaque joueur ou équipe doit placer ses boules le plus près possible du but.

Il existe quatre types d'épreuves de jeu traditionnel :

- **Le simple ou « tête-à-tête » :**  
1 contre 1 avec 4 boules par joueur.  
Durée d'une partie : 1h30 ou 13 points.
- **Le double :**  
2 contre 2 avec 3 boules par joueur.  
Durée d'une partie : 2h ou 13 points.
- **Le triple :**  
3 contre 3 avec 2 boules par joueur.  
Durée d'une partie : 2h ou 13 points.
- **La quadrette :**  
4 contre 4 avec 2 boules par joueur.  
Durée d'une partie : 2h30 ou 13 points.



## Les Epreuves Sportives

Dans un temps donné ou un nombre de boules jouées, il s'agit de marquer plus de point que son ou ses adversaires directs afin de gagner le match. Des records peuvent également être établis.

On distingue 5 épreuves qui requièrent des qualités physiques, techniques et mentales spécifiques :

- Le Tir Progressif
- Le Tir Rapide en Double ou Relais
- Le Tir Rapide
- Le Tir de Précision



## Le Sport-Boules Loisir

Continuer ou découvrir le jeu de boules avec des règles adaptées à des jeux simples et attractifs, sans contrainte de résultats ou de performances, sans conditions d'âge.

Depuis la saison 2004/2005, chaque joueur titulaire d'une licence loisir peut jouer à son gré, jouir des structures fédérales et passer un moment convivial avec parents ou amis.

Les adhérents du loisir, non intéressés par la compétition, sont libres et peuvent jouer à tout moment. Cette pratique permet à chacun de se donner au niveau qui lui convient en fonction de ses disponibilités et de son état de santé.

## Santé

La pratique du Sport-Boules permet de maintenir ou développer son potentiel physique et mental. Ces atouts font du jeu de boules un sport santé.

A partir d'un mouvement naturel de marche ou de course, la Boule Santé, est un exercice complet à la portée de tous qui respecte les capacités de chacun.

Elle nécessite fluidité, rythme, précision gestuelle et permet une dépense physique soutenue mais modérée sans les risques traumatiques d'autres sports.



## Le Sport-Boules Historique

Le jeu de Boules nous vient depuis la nuit des temps. On en trouve des vestiges en Grèce, en Italie, en Egypte et même en Chine, des millénaires avant l'ère Chrétienne.

Il fut introduit en France par des marins Phéniciens et, très vite se répandit, d'abord sur la côte méditerranéenne, puis dans toute la vallée du Rhône.

Au Moyen-Age, le jeu de boules devint tellement populaire que les rois l'interdirent, estimant qu'il détournait le peuple d'exercices plus profitables à la défense du Royaume tels le tir à l'arc ou l'arbalète.

C'est au XIX<sup>e</sup> siècle que le jeu de boules trouva sa Terre d'élection : le Lyonnais, où il prit le nom de « jeu de grosses boules ». On y joua d'abord sur les quais bas du Rhône et de la Saône, puis dans les fameux « clos », au cœur même de la ville, et sur les places. Au fil des ans, le monde de la boule lyonnaise s'est organisé en société.



D'abord en pierre puis en bois (forme ou buis), la boule fut ensuite ferrée par des cîous (ronds et carrés) pour la renforcer et l'alourdir et devint enfin dès 1923 une sphère creuse, en alliage de bronze d'aluminium.



Depuis, la boule creuse a évolué, pour laisser place à une boule remplie d'éléments en caoutchouc ou de ressorts qui augmentent sa capacité résiliente (atténuer au maximum le rebond) et personnalisée grâce aux différents striages.

Afin de rendre la discipline plus attractive et plus télévisuelle, des boules peintes en couleurs sont utilisées dès 2005, notamment lors des Super 16.

**Coordonnées des Associations**

<b>ARSAC-EN-VELAY</b> 04.71.01.08.67 vivianemasse@hotmail.fr	<b>POLIGNAC</b> 06.79.00.92.66
<b>ALLÈGRE</b> 06.58.27.51.34 jf43@hotmail.fr	<b>PONT-DE-LIGNON</b> 04.71.61.50.22
<b>AUREC-SUR-LOIRE</b> 04.77.35.36.80 sylvie.vermeirsch@hotmail.fr	<b>PONT-SALOMON</b> 04.77.35.82.34
<b>BAS-EN-BASSET</b> 04.71.66.96.34 georges.tricaud@sfr.fr	<b>RETOURNAC</b> 04.77.35.82.86
<b>BEAULIEU</b> 06.75.35.32.50 lajoyeuseboule@laposte.net	<b>RIOTORD</b> 04.71.75.31.91 brousset.nicole@orange.fr
<b>BRIOUDE</b> 06.68.61.53.71 francoisboyer1169@neuf.fr	<b>ROSIÈRES</b> 06.80.42.85.47
<b>COSTAROS</b> 04.71.57.10.39 sigaudm@orange.fr	<b>SEMÈNE</b> 04.77.35.20.20 patrick.chariault@neuf.fr
<b>COUBON</b> 06.88.62.82.76 b.a.coubon@aliceadsl.fr boule.amicale.coubon.free.fr	<b>ST-FLORENTINE</b> 06.50.84.03.75 ludovic.mauranne@orange.fr
<b>LA SÉAUVÉ-SUR-SEMÈNE</b> 04.71.66.28.92 acolombet@wanadoo.fr	<b>ST-JEURES</b> 06.19.76.62.44 ninette421@free.fr
<b>LANGEAC</b> 06.06.88.42.66	<b>ST-JULIEN-CHAPTEUIL</b> 04.71.57.68.05
<b>LANTRIAIC</b> 06.14.45.35.94 paul.dursapt@sfr.fr	<b>ST-PAL-DE-MONS</b> 06.30.40.73.75 henri.rochette@sfr.fr
<b>LAVOUTE-SUR-LOIRE</b> 06.88.99.02.15 andre.robert0061@orange.fr	<b>TENCE</b> 06.87.22.07.84
<b>LE CHAMBON-SUR-LIGNON</b> 04.71.59.28.90	<b>TIRANGES</b> 06.71.46.05.21 asbtiranges@gmail.com
<b>LES VILLETES</b> 06.15.13.52.12 alain.bathie@orange.fr	<b>VALPRIVAS</b> 06.44.29.35.42 nathaliebernaud2@orange.fr
	<b>YSSINGEAUX</b> 04.71.65.13.96

**Conseiller Technique Départemental**  
Philippe DE SOUSA  
06.73.36.13.20  
philippe.desousa@cbd43.fr



**Fédération Française du Sport Boules**  
[www.ffsb.fr](http://www.ffsb.fr)

Authentique sport reconnu de haut-niveau, demandant qualités techniques et énergétiques à l'athlète : une boule pèse en moyenne 1 kg, le terrain mesure 27,5 m de longueur, 5 min de tir progressif correspondent à 1 500 m de course de fond et 50 kg de bronze jeté, un effort physique certain qu'il faut conjuguer avec de l'adresse.



« Il s'agit d'un sport rigoureux et quand je le pratiquais, lors des parties finales, j'avais les mêmes sensations qu'au football, de l'émotion, de la tension, et surtout beaucoup de concentration. Du point de vue psychologique, la discipline bouliste ressemble un peu au tennis : tout peut basculer dans l'autre sens à n'importe quel moment. »

Aimé JACQUET  
Sélectionneur de l'équipe de France, vainqueur de la Coupe du Monde de football en 1998.



**Comité Bouliste Départemental de la Haute-Loire**

22 rue du Val Fleuri  
43750 VALS-PRÈS-LE-PUY  
**04 71 02 84 85**

contact@cbd43.fr

[www.cbd43.fr](http://www.cbd43.fr)

**Comité Bouliste Départemental Haute-Loire**

**Venez jouer à la Boule Lyonnaise**



**Un sport pour tous !**

Tous les âges (de 7 à 107 ans), tous les sexes, tous les types de physique, toutes les classes sociales...

Que ce soit en loisir ou en compétition, ce sport convivial et peu coûteux, mêlant adresse et physique vous apportera beaucoup de bien-être. C'est un divertissement ludique bénéfique à la santé qui vous procurera détente du corps et de l'esprit. Parties traditionnelles ou épreuves modernes, il y en a pour tous les goûts et toutes les envies.

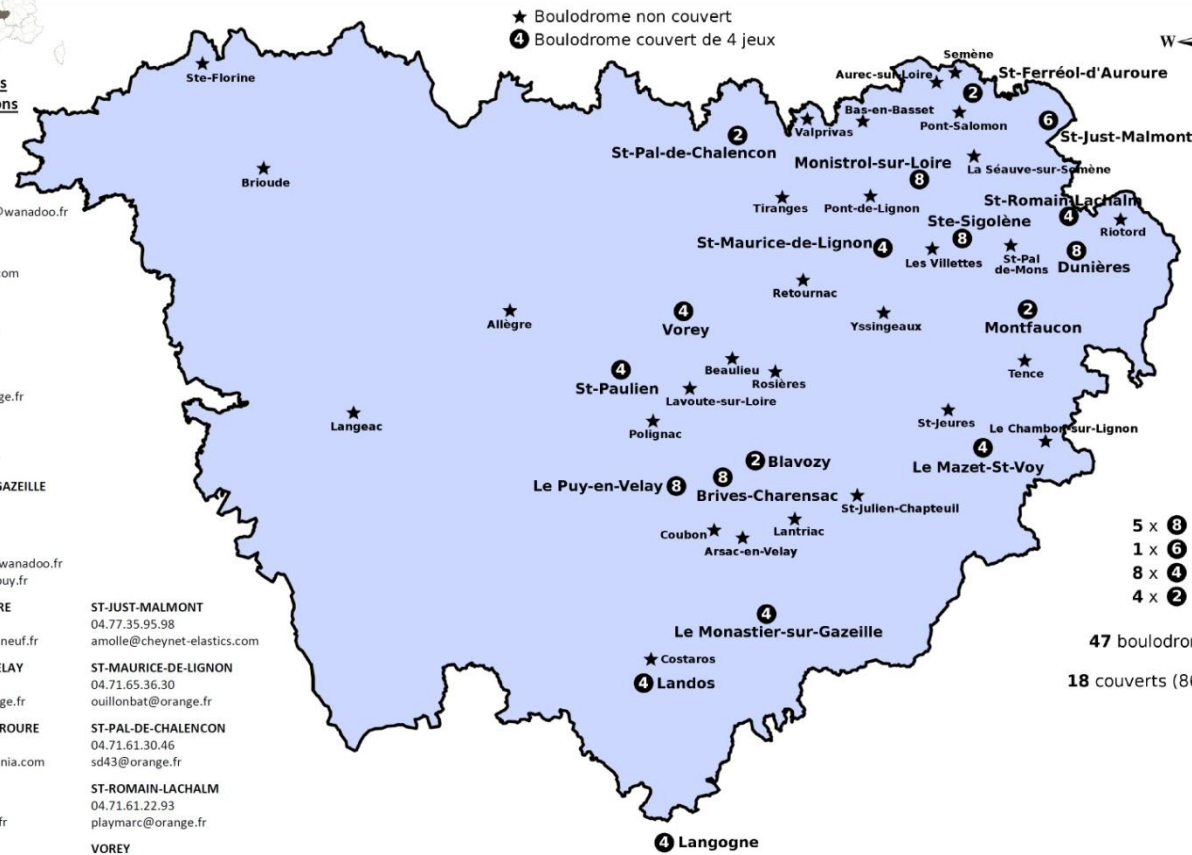
Alors venez dans les bouledromes de la Haute-Loire, découvrir et pratiquer une activité qui sort de l'ordinaire ! N'hésitez plus et contactez les associations ou le comité départemental qui vous accueilleront avec plaisir !

**BOULODROMES**

**Haute-Loire**

**Coordonnées des Associations**

<b>BLAVOZY</b> 04.71.03.08.47	<b>MONISTROL-SUR-LOIRE</b> 04.71.66.36.52 moulinphilippe1250@neuf.fr
<b>BRIVES-CHARENSAC</b> 04.71.02.07.08 boule.amicale.brives@wanadoo.fr	<b>MONTFAUCON-EN-VELAY</b> 06.76.65.93.91 melanie.bancel@orange.fr
<b>DUNIÈRES</b> 04.71.66.88.50 boulesubd43@gmail.com	<b>SAINT-FERRÉOL-D'AUROURE</b> 04.77.35.54.97 a.charrel@sacma-furania.com
<b>LANDOS</b> 04.71.08.29.13 fyventalon@orange.fr	<b>SAINT-PAULIEN</b> 04.71.00.51.33 rousset.pierre@bbox.fr
<b>LANGOGNE</b> 06.84.56.72.03 helene.aboulin@orange.fr	<b>STE-SIGOLÈNE</b> 04.71.66.42.48 rbruyere.etsbruyere@orange.fr
<b>LE MAZET-ST-VOY</b> 04.71.65.01.13 thicour42@hotmail.fr	
<b>LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE</b> 06.51.30.41.64	
<b>LE PUY-EN-VELAY</b> 04.71.09.09.42 stadebouliste.lepuy@wanadoo.fr www.stadeboulistelepuy.fr	
<b>ST-JUST-MALMONT</b> 04.77.35.95.98 amolle@cheynet-elastics.com	
<b>ST-MAURICE-DE-LIGNON</b> 04.71.65.36.30 ouillonbat@orange.fr	
<b>ST-PAL-DE-CHALENCON</b> 04.71.61.30.46 sd43@orange.fr	
<b>ST-ROMAIN-LACHALM</b> 04.71.61.22.93 playmarc@orange.fr	
<b>VOREY</b> 06.63.19.83.15 teyssonneyre-serge@bbox.fr	



5 x 8  
1 x 6  
8 x 4  
4 x 2

**47 bouledromes**  
**18 couverts (86 jeux)**